



NATIONS UNIES  
TCHAD



Construisons  
notre avenir  
ensemble

# Rapport annuel Résultats 2024 Tchad

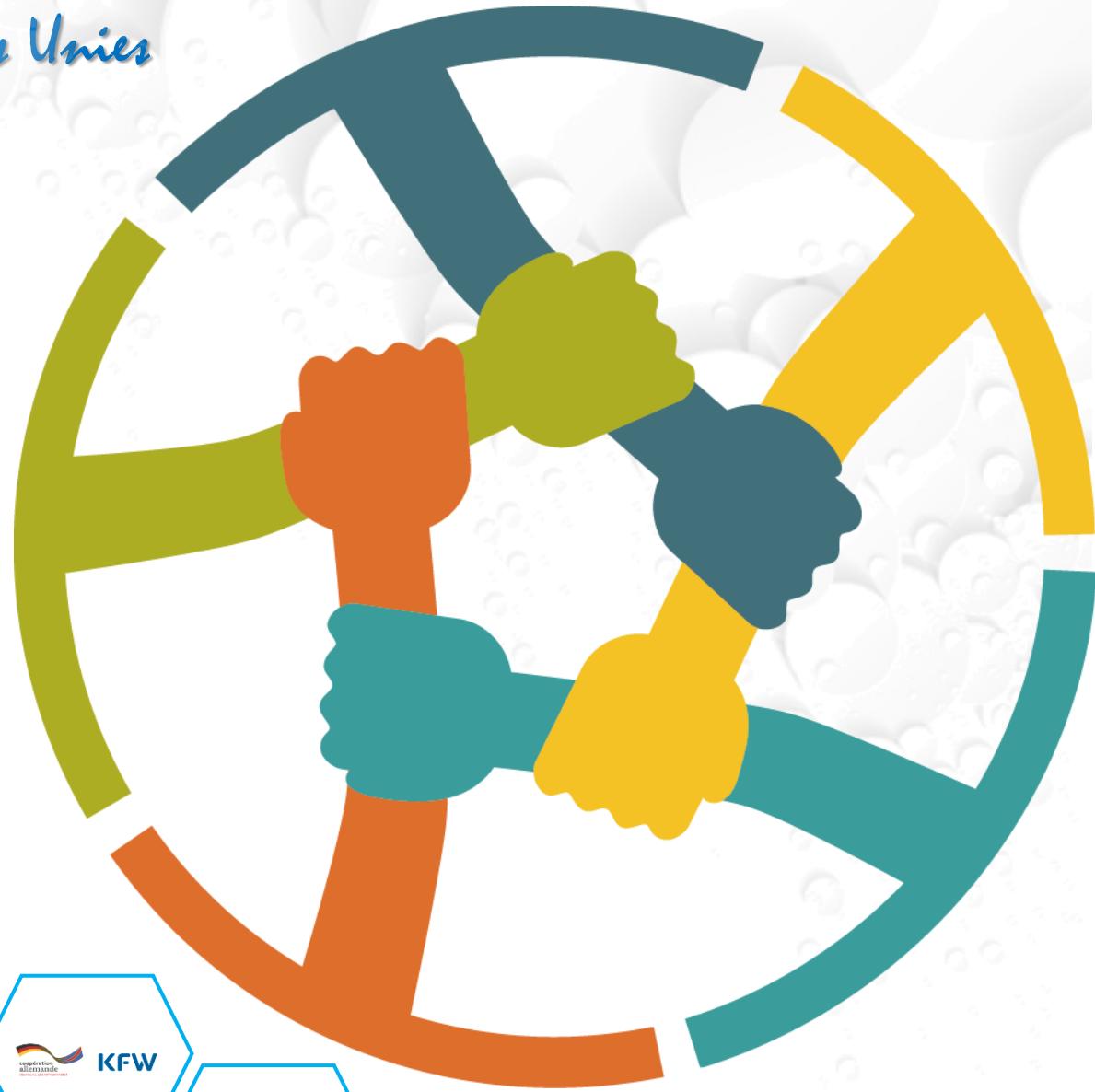




# Partenariat Clé du Gouvernement et du système des Nations Unies

Le système des Nations Unies s'affirme comme un partenaire clé du Gouvernement tchadien dans la réalisation des objectifs de développement durable, incarnés dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ce partenariat mobilise diverses contributions financières et techniques, principalement des institutions financières internationales et des gouvernements donateurs. Par ailleurs, la mise en œuvre du programme repose également sur

la coopération active de multiples acteurs, tels que les organisations de la société civile, les ONG nationales et internationales, le secteur privé, les établissements universitaires, les médias, ainsi que les citoyens tchadiens eux-mêmes. L'équipe pays des Nations Unies au Tchad exprime sa gratitude envers ces partenaires pour leurs efforts en 2024, ayant permis de progresser dans la réalisation des objectifs inscrits dans l'Agenda 2030.



## Partenaires Bilatéraux



## Partenaires Multilatéraux et autres Fonds Fiduciaires



## Avant propos

Chaque année, le Gouvernement de la République du Tchad et le système des Nations Unies (SNU) procèdent conjointement à une revue des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies (UNSDCF 2024-2026). L'année 2024 marque le lancement de ce nouveau cadre, aligné sur les priorités nationales et les objectifs de développement durable, avec pour ambition de favoriser une amélioration significative du bien-être des populations tchadiennes à l'horizon 2030.

Les résultats stratégiques poursuivis dans le cadre de ce partenariat portent sur quatre axes essentiels : le renforcement de l'accès équitable aux services sociaux de base, le développement durable des systèmes alimentaires, la promotion de la gouvernance inclusive, de la paix et de la sécurité, ainsi que le soutien à une croissance économique durable et inclusive.

L'année 2024 s'est révélée être une période de profonds contrastes pour le Tchad. Tandis que le pays a dû faire face à des défis complexes d'ordre humanitaire et sécuritaire, exacerbés notamment par la crise en République du Soudan voisine et les effets du changement climatique, des avancées notables ont été enregistrées sur le plan politique, avec la tenue d'élections présidentielles et la mise en place d'institutions démocratiques renouvelées. Ce double contexte souligne à la fois la vulnérabilité persistante du pays et sa capacité de résilience.

Tout au long de cette année charnière, le système des Nations Unies est resté aux côtés du peuple tchadien et de ses institutions, apportant son appui technique, financier et stratégique pour accompagner les

priorités nationales. Ce rapport annuel reflète l'engagement indéfectible de l'équipe pays des Nations Unies au Tchad, ainsi que la richesse et la solidité du partenariat qui nous unit à l'État tchadien, à la société civile, aux communautés locales et aux partenaires au développement.

Je me réjouis tout particulièrement des résultats obtenus dans plusieurs domaines clés. Des progrès notables ont été enregistrés en matière d'accès aux services sociaux de base, notamment en ce qui concerne la vaccination infantile. En 2024, 89 % des districts sanitaires ont atteint une couverture vaccinale de plus de 80 % pour le Penta 3, dépassant ainsi les objectifs nationaux et contribuant à la prévention efficace de maladies évitables.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, une amélioration sensible de la production agricole a été observée, en partie grâce à l'adoption de pratiques agricoles durables, la distribution d'intrants, et le renforcement de la résilience des communautés rurales dans les zones d'intervention du SNU.

S'agissant de la gouvernance, le pays a franchi une étape significative avec la tenue d'élections présidentielles inclusives et pacifiques, caractérisées par un taux de participation de 75,78 %, soit 6 215 244 votants sur un fichier électoral comprenant plus de 8,2 millions d'inscrits. Ce processus électoral a vu une participation accrue des femmes et des jeunes, renforçant ainsi les bases de la démocratie et de l'inclusion. Le témoignage d'une électrice de N'Djamena, affirmant avoir voté « librement et en toute sécurité » pour la première fois, incarne à lui seul les avancées démocratiques de cette année.

Concernant la promotion de l'emploi, les efforts conjoints ont permis la création de 85 600 emplois, dont 45 600 au bénéfice des femmes, à travers le développement des filières agricoles porteuses, la gestion durable des ressources naturelles et le soutien aux petites et moyennes entreprises. Cette dynamique a contribué à la diversification de l'économie nationale et à l'amélioration des conditions de vie des ménages, notamment en milieu rural.

Ces résultats, bien qu'encourageants, ne sauraient être attribués au seul effort du système des Nations Unies. Ils sont le fruit d'une action concertée, portée par le leadership du Gouvernement tchadien, l'implication des acteurs de la société civile, l'engagement du secteur privé, la mobilisation des communautés et le soutien constant des partenaires techniques et financiers.

Au total, 382 millions de dollars ont été investis en 2024 sur les 400 millions planifiés, représentant un taux de consommation de 86 %. Cette mobilisation financière illustre non seulement la pertinence de nos priorités conjointes, mais également la volonté de tous les partenaires de traduire les engagements en résultats concrets pour les populations.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à l'ensemble de nos partenaires nationaux et internationaux pour leur collaboration soutenue et leur engagement à nos côtés. Les avancées réalisées nous encouragent à poursuivre nos efforts avec détermination. En 2025, nous continuerons de renforcer les acquis, d'adresser les défis persistants et de soutenir le Tchad sur la voie d'un développement inclusif, résilient et durable.

Ensemble, construisons un avenir où chaque Tchadien et chaque Tchadienne puisse réaliser pleinement son potentiel dans un environnement stable, pacifique et prospère.



**Dr François Batingaya,**  
Coordonnateur résident des Nations Unies  
et Coordonnateur Humanitaire au Tchad



# Contexte national

En 2024, la population tchadienne est estimée à **18,6 millions d'habitants**, selon les projections de l'INSEED, avec un taux de croissance démographique de **3,6 %**, l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne. Cette croissance rapide s'accompagne d'une forte pression sur les services de base, dans un contexte où **67 % de la population a moins de 25 ans** et **55 % moins de 15 ans**, faisant de la jeunesse un enjeu stratégique majeur pour le développement. L'espérance de vie à la naissance s'est légèrement améliorée, atteignant **54 ans en 2024**, contre 52,4 ans en 2009. Toutefois, la fécondité reste très élevée, avec **6,4 enfants par femme**, selon l'enquête MICS 2019.

Sur le plan humanitaire, le Tchad a dû faire face à une situation sans précédent, exacerbée par des crises exogènes. **L'afflux massif de réfugiés et de retournés fuyant la crise au Soudan** a provoqué une pression extrême sur les infrastructures, avec **plus de 708 000 réfugiés** et **222 000 retournés tchadiens** accueillis, principalement dans les provinces orientales (Ouaddaï, Sila, Wadi-Fira, Ennedi-Est). Cette situation a mis à rude épreuve les capacités d'accueil et les services sociaux déjà fragiles.

En parallèle, les **effets du changement climatique** ont causé des inondations d'une ampleur exceptionnelle, affectant **plus de deux millions de personnes** et détruisant logements, cultures et moyens de subsistance.

Ces événements ont accentué une insécurité alimentaire et nutritionnelle déjà chronique, rendant plus urgente l'action coordonnée en matière de résilience communautaire et de protection sociale.

Sur le plan politique, **l'année 2024 a marqué une avancée majeure** avec la tenue d'élections présidentielles en mai, suivies des scrutins législatifs et locaux en décembre. Ces échéances électorales symbolisent une volonté de transition démocratique. Toutefois, la situation sécuritaire demeure préoccupante, notamment dans les zones frontalières, où les **tensions intercommunautaires** et les **menaces persistantes de groupes armés** continuent d'éroder les efforts de stabilisation.

Malgré ces défis multidimensionnels, **le Tchad a fait preuve d'une résilience notable**, portée par la mobilisation de sa population et l'appui de ses partenaires, en particulier le système des Nations Unies. Ce contexte met en lumière la nécessité d'approches intégrées, centrées sur la jeunesse, l'adaptation climatique, la cohésion sociale et le renforcement de l'État de droit, afin de transformer les vulnérabilités en leviers de développement durable.



**18,6** millions d'habitants  
**3,6 %** croissance démographique



**51 %** des femmes



**67 %** de jeunes de -25 ans  
**55 %** de jeunes de -15 ans



**708 000** réfugiés  
**222 000** retournés



## Education



En 2024, le secteur éducatif tchadien a enregistré des tendances contrastées. Le préscolaire a montré une légère progression avec une augmentation du taux brut de scolarisation (de 1,51 % à 1,67 %) et des inscriptions (de 1,5 % à 1,7 %). Dans le primaire, des avancées significatives ont été observées, avec une hausse du taux d'achèvement global de 1,8 point (de 46,2 % à 48 %), bien que des écarts de genre persistent (42,4 % pour les filles contre 53,7 % pour les garçons).

Cependant, au niveau secondaire, une baisse modérée est à noter, tant dans le taux brut de scolarisation (de 22,2 % à 21,8 %) que dans le taux d'achèvement (de 21,7 % à 21,3 %), malgré une amélioration marginale en termes d'équité de genre. Ces chiffres révèlent des défis persistants dans la consolidation des progrès éducatifs, nécessitant des stratégies ciblées pour améliorer l'accès et la réussite scolaire à tous les niveaux.



## Santé



En 2024, la mortalité des moins de cinq ans et la mortalité néonatale restent élevées, notamment en milieu rural, mettant en lumière des limites critiques dans l'accès aux soins de santé. Les morbidités infantiles, notamment les cas de diarrhée, de fièvre et d'infections respiratoires aiguës, ont augmenté par rapport à 2022, reflétant une aggravation des conditions sanitaires. Le taux brut de mortalité a également connu une hausse notable, passant de 0,63 à 0,86 décès pour 10 000 personnes par jour.

En matière de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, des avancées ont été enregistrées avec



une augmentation du dépistage des femmes enceintes et allaitantes, et 81 % de celles vivant avec le VIH ont reçu un traitement ARV. Cependant, l'accès au dépistage pour les enfants nés de mères séropositives reste limité, et seulement 34 % des enfants de 0-14 ans vivant avec le VIH ont été mis sous ARV, nécessitant des efforts supplémentaires pour renforcer leur survie.

Ces tendances révèlent des défis persistants en matière de santé publique, nécessitant des interventions stratégiques pour réduire la mortalité infantile, améliorer les soins néonataux et élargir l'accès aux traitements liés au VIH.



## Eau, Hygiène et assainissement

## Protection de l'enfance



Au Tchad, la pratique de la défécation à l'air libre demeure très répandue, touchant 66 % de la population, avec une disparité marquée entre les zones rurales (77 %) et urbaines (17 %).

Le lavage des mains avec du savon reste également peu courant, seulement 38 % des ménages disposant d'installations adéquates avec eau et savon à l'échelle nationale. Cette situation reflète des défis importants en matière d'hygiène et de santé publique.



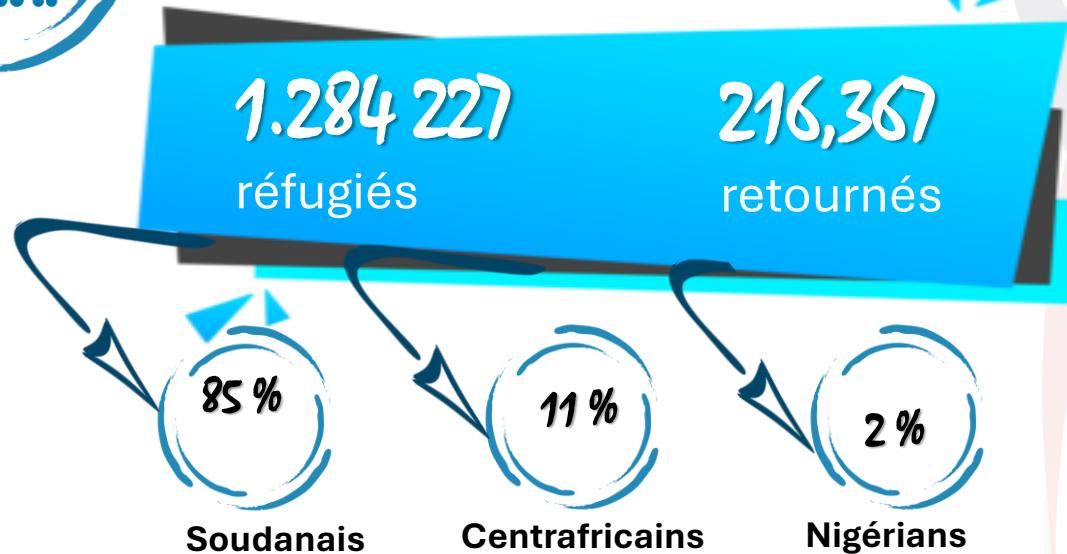
Les enfants représentent 57 % de la population tchadienne 20 % de cette population a moins de 5 ans. Environ 7 adolescents sur 10 au Tchad travaillent pour subvenir aux besoins de leurs familles, les mariages précoces privent les jeunes filles de leur enfance, de leur éducation et de leur santé, la malnutrition affecte gravement la santé et le développement des enfants. Au Tchad, les mutilations génitales féminines (MGF) et le mariage d'enfants restent répandus malgré les efforts législatifs et les actions de sensibilisation. Environ 34,1 % des femmes âgées de 15 à 49 ans et 7 % des filles de moins de 14 ans sont touchées par les MGF (MICS 2019).

Quand aux adolescents et jeunes les adolescents et les jeunes de moins de 18 ans, et ceux dont l'âge varie entre 15-24 ans représentent respectivement 57% et 17,5% de la population.

C'est aussi de même pour les femmes et filles, d'où l'Indice synthétique de fécondité (ISF) est de 6,3% ; le Taux brut de natalité (TBN) : 3,60% ; L'âge moyen au premier rapport sexuel pour les filles est de 16, 2 ans ; le taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans); les femmes de 15-19 ans qui sont déjà mères ou enceintes ans représentent 36% de femmes en âge de procréer (FEAP).



## Les réfugiés et retournés



Au 31 décembre 2024, le Tchad accueille sur son territoire 1.284 227 réfugiés, 216,367 retournés du Soudan et 7.780 demandeurs d'asile. Les réfugiés et demandeurs d'asile proviennent principalement du Soudan (86%), de la République Centrafricaine (11%), du Nigeria (2%) et 1% de divers autres pays.

## Les détenus

Le système carcéral tchadien fait face à de nombreux défis. Sur 42 maisons d'arrêt, seulement 12 respectent les normes et standards en matière de détention. Au 8 novembre 2024, le pays comptait 11 536 détenus, dont 6 316 en détention préventive (143 femmes) et 5 220 condamnés (71 femmes). Cette situation met en évidence la nécessité urgente de réformes structurelles pour améliorer les conditions de détention, accélérer le traitement des dossiers judiciaires et renforcer le respect des droits des détenus.

## La population rurale

Au Tchad, 80 % de la population vit en milieu rural, dépendant principalement de l'agriculture et de l'élevage. Les inondations de 2022 et 2024 ont gravement détérioré leurs conditions de vie, en détruisant cultures, terres agricoles et bétail. Cette vulnérabilité structurelle se reflète dans les taux de pauvreté : en 2022, l'incidence nationale de la pauvreté était de 44,8 %, avec une forte disparité entre les zones urbaines (27,0 %) et rurales (50,8 %). Cette situation appelle des interventions ciblées pour renforcer la résilience des communautés rurales face aux chocs climatiques.

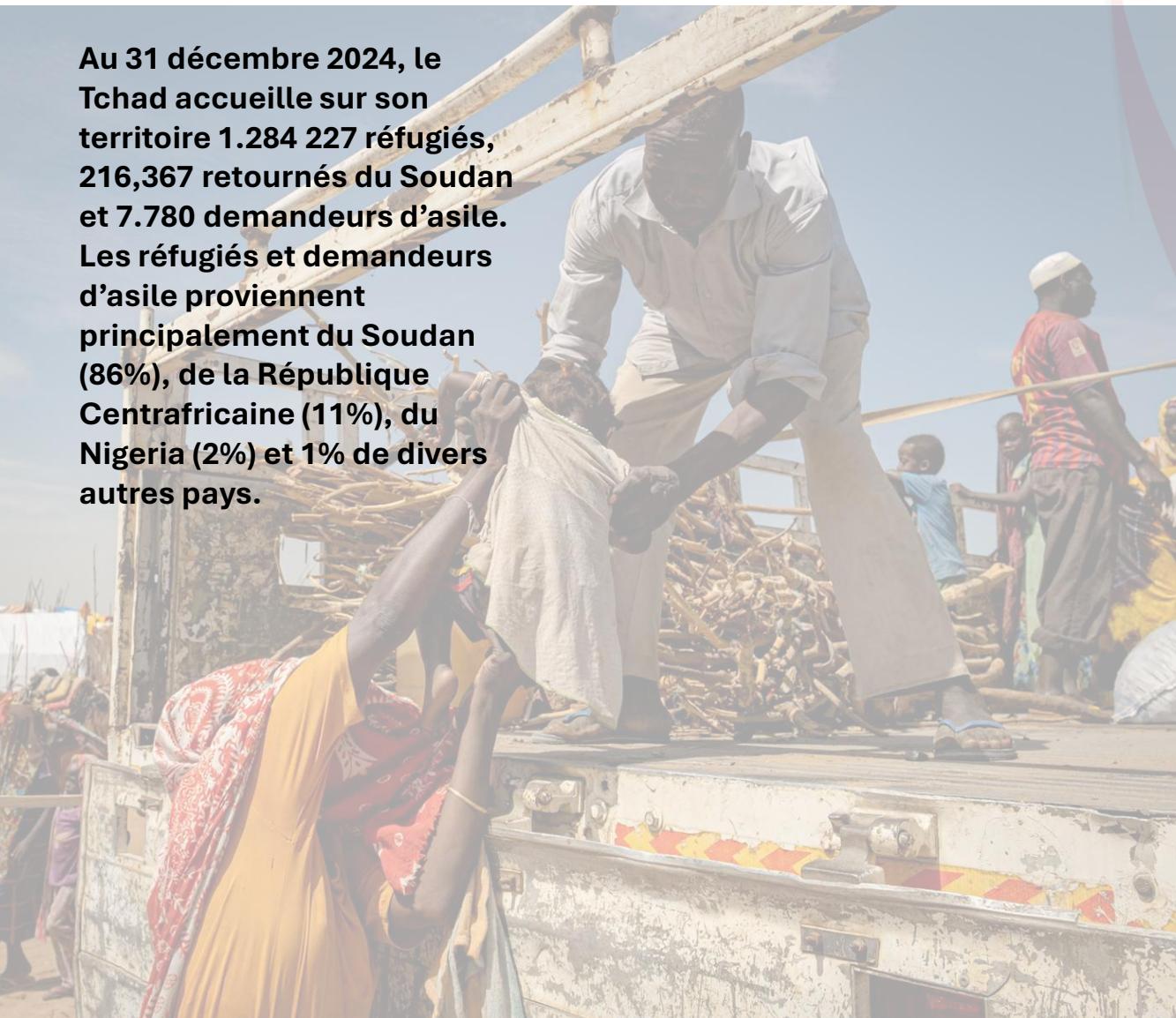


Tableau 1: Quelques indicateurs socio-économiques du Tchad

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Population Totale (en Millions d'habitants)	15.94	16.42	16.90	17.70	18.59		18.67
Accroissement démographique (%)	3.03	3	3	3.16	3.17		3.17
Densité de la Population (population en km <sup>2</sup> de terre)	12.42	12.79	13.1	13.52	14.97		14.54
Produit Intérieur Brut (PIB) en Milliards de USD	11.23	11.31	10.71	11.78	12.39	13.20	13.55
Taux de croissance annuel du PIB (%)	2.3	3.0	-2.2	-1.1	2.2	4.4	2.9
Inflation (%)	4.0	3.0	3.0	1	5.3	6.54	4.30
Taux de chômage (%)	16.8	17.0	18.2	18.1	17.6	17.6	17.6
Solde budgétaire (% du PIB)	1.94	-0.17	2.06	-2.2	5.00	1.3	-1.4
Dette totale (en pourcentage du PIB)	45.4	50.1	49.9	52.1	47.4	44.8	42.3
Balance commerciale (en milliards USD courants)	-0.65	-0.40	-0.41	-0.31	0.88	-0.43	-0.43
Solde du compte courant (% du PIB)	-4.2	-3.3	-2.8	-1.9	5.4	-2.5	-2.3
Exportations de biens et services (% du PIB)	33.61	35.43	27.69	34.56	47.61	39.29	40.4
Importations de biens et services (% du PIB)	42.03	44.47	43.78	43.19	42.83	41.05	25.3
Recettes du secteur pétrolier (% du PIB)	6.7	6.9	10.7	9.8	17.6	18.1	NA
Dépenses militaires (% du PIB)	2.33	2.18	2.24	3.52	4.13	2.66	NA
Dépenses militaires (% of Budget Total)			15,14%	14,87%	18,45%	18.31%	NA
Indice de développement humain	0.397	0.398	0.401	0.397	0.394	NA	NA
Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (% de la population)	42.3	42.3	42.3	44,8	44,8		44,8
Inégalité (coefficient de Gini)	37.5	37.5	37.5	37.5	37.4	37.4	37.4
Espérance de vie à la naissance (années)				52.5	NA	NA	NA
Taux de fécondité (naissances par femme)	6.5	6.4	6.3	6.3	NA	NA	NA
Taux de Mortalité infanto-juvénile (pour 1,000 naissances vivantes)	117	113	109	106	102	NA	NA
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	860/ 100 000	860/ 100 000	860/ 100 000	NA	NA	NA	NA
Tau' d'achèvement du primaire (%)	44.20	44.20	47.7	47.7	47.7	NA	
Scolarisation, primaire (% brut)	89.734	89.191	89.238	NA	90.4	NA	
Prévalence du VIH, total (Pour 1000 habitants infectés)	0.38	0.34	0.33	NA	NA	NA	NA
Aide Publique au Développement par habitant (USD par personne)	56	40	62	42	39	NA	NA
Taux de migration nette	0.131	0.105	0.079	0.052	0.026	0.000	-0.020
Investissement direct étranger, entrées nettes (en % du PIB)	4.1	5	5.2	6	4.8	4.5	4.6
Appui budgétaire des donateurs externes (millions USD)	262	160	409	133	172	249	NA

# SYNTHESE DES RESULTATS

La revue annuelle 2024 a permis d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des quatre plans de travail conjoints élaborés en début d'année par le système des Nations Unies et ses partenaires. Elle visait à mesurer l'impact des interventions du SNU sur l'atteinte des résultats stratégiques du Cadre de coopération (UNSDCF 2024–2026).

## Contexte national de mobilisation des ressources

Malgré un environnement marqué par une insécurité persistante et un sous-financement chronique de la réponse humanitaire (seulement 60 % des besoins couverts), l'ensemble des interventions ont été mises en œuvre de manière coordonnée, inclusive et participative. En 2024, un volume global de **1,063 milliard USD** a été mobilisé, dont **294 millions USD** pour le développement et **769 millions USD** pour les actions humanitaires — soit une augmentation notable par rapport aux années précédentes.

## 1. Services sociaux de base



Vaccination infantile : **89 %**  
des districts ont dépassé la couverture vaccinale de 80 % pour le Penta 3, dépassant la cible nationale de 70 %.

**Santé maternelle et néonatale : Extension de l'accès aux soins qualifiés**, y compris la prévention de la transmission mère-enfant du VIH.

**Renforcement de la Résilience des Communautés Face aux Urgences :** Amélioration de la préparation et de la réponse aux urgences sanitaires (épidémies, inondations, crises humanitaires), grâce au renforcement des capacités des acteurs locaux, à la mise en place de systèmes d'alerte précoce et à la fourniture de services d'urgence

## 2. Systèmes alimentaires durables

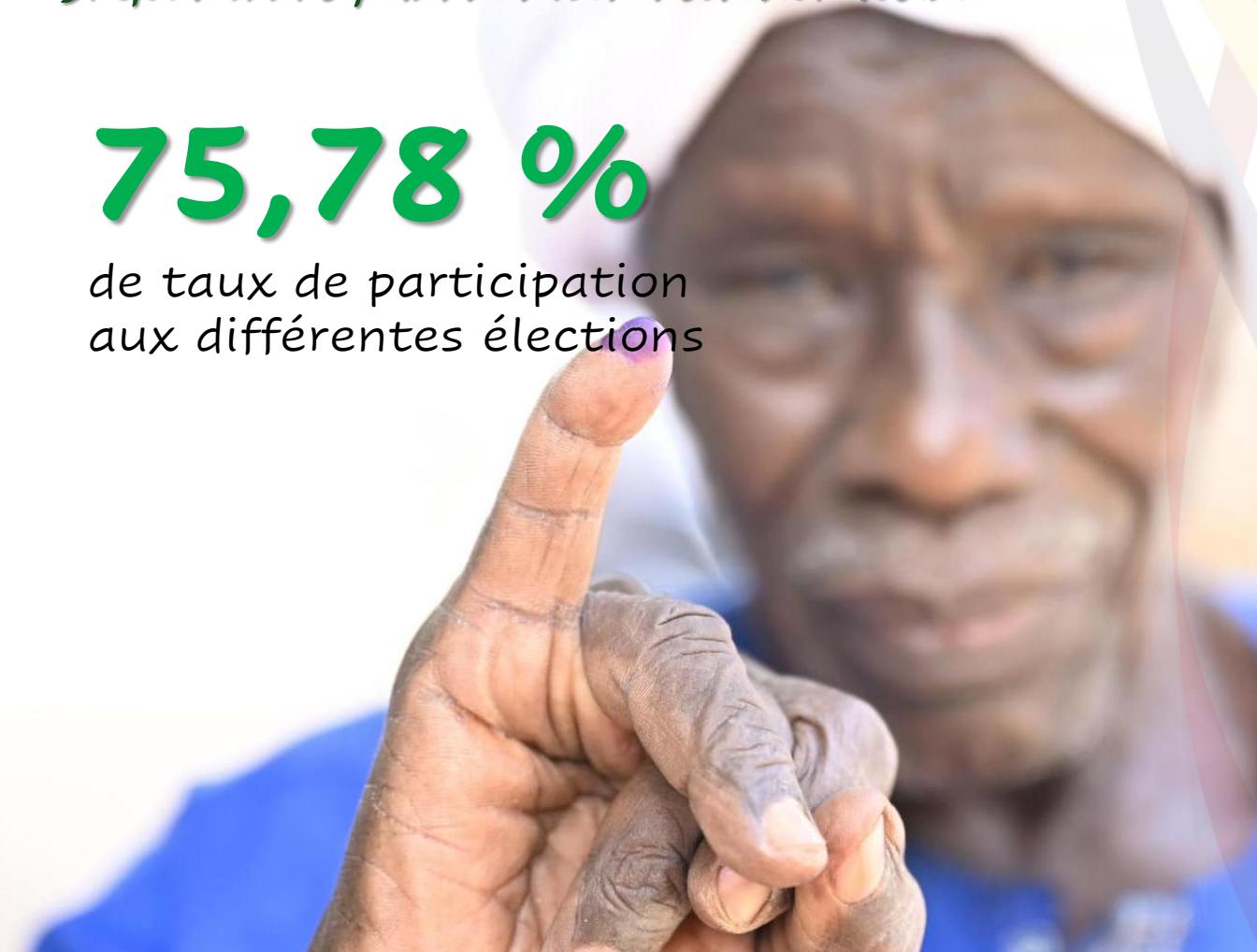


- ✓ Productivité agricole accrue : Adoption de pratiques agricoles résilientes par **900 000 producteurs**.
- ✓ Chaînes de valeur agricoles : **49,5 % de la production écoulee** via les marchés, grâce à un meilleur accès à la transformation locale et aux circuits de commercialisation.
- ✓ Protection sociale et résilience : **Mise en place de mécanismes d'alerte** et de filets sociaux dans les zones vulnérables.

### 3. Gouvernance, état de droit et cohésion sociale

# 75,78 %

de taux de participation  
aux différentes élections



- **Élections inclusives** : Organisation d'élections présidentielles, législatives et locales avec une **forte participation (75,78 %)** et une **représentation accrue des femmes**.
- **Dialogue intercommunautaire** : Prévention des conflits et **renforcement du vivre-ensemble** à travers des mécanismes locaux de médiation.
- **Accès à la justice** : **Introduction de plateformes numériques** et renforcement de l'aide juridique.

### 4. Croissance économique inclusive et emploi

# 85 000

emplois générés



- **Création d'emplois** : Plus de **85 000 emplois générés**, particulièrement dans les secteurs agricoles, des énergies renouvelables et des PME.
- **Entrepreneuriat des jeunes et des femmes** : Soutien renforcé à **l'innovation**, à **l'accès au financement et à la formation**.
- **Résilience économique** : Projets d'adaptation au changement climatique à travers une **agriculture durable et la gestion responsable des ressources naturelles**.

## Les facteurs clés qui ont conduit à l'obtention des résultats en 2024



**En 2024, au total \$1063 millions ont été dépensés pour la mise en œuvre des activités programmées (soit \$294 millions pour les activités de développement et \$769 millions pour les activités humanitaires). Ces dépenses ont été en hausse par rapport aux deux années antérieures.**

### Les avancées enregistrées sont le fruit d'une synergie stratégique impliquant :

- ✓ L'engagement constant du gouvernement tchadien ;
- ✓ Une coordination inter-agences efficace ;
- ✓ Une mobilisation communautaire forte ;
- ✓ Une adaptation des approches aux contextes locaux (zones rurales, camps de réfugiés) ;
- ✓ Un soutien soutenu des partenaires internationaux ;
- ✓ Un ciblage spécifique des femmes et des jeunes.

## Défis structurels persistants

Malgré ces avancées, plusieurs contraintes majeures ont entravé la pleine réalisation des objectifs :

- Accès aux zones difficiles d'accès et insécurité dans certaines régions ;
- Accès limité aux financements et aux marchés ;
- Changements climatiques ;
- Consolidation des institutions démocratiques ;
- Faible niveau de mécanisation agricole et niveau de qualification de la main-d'œuvre ;
- Financement durable du programme élargi de vaccination (PEV) ;
- Infrastructures économiques insuffisantes.
- Instabilité économique et politique ;
- Lutte contre la corruption et la fraude électorale ;
- Lutte contre la désinformation et la méfiance ;
- Maintien de la chaîne du froid ;
- Prévention des conflits post-électorales ;
- Renforcement de la participation des femmes et des jeunes à la vie politique.

### Au regard des difficultés rencontrées, il est recommandé de :

1. Renforcer la chaîne du froid et la logistique des vaccins
2. Améliorer l'accès aux services dans les zones difficiles
3. Renforcer les ressources humaines
4. Assurer le financement durable des programmes sociaux
5. Renforcer la résilience face aux changements climatiques
6. Améliorer l'accès aux financements et aux marchés
7. Moderniser l'agriculture
8. Promouvoir des pratiques agricoles durables
9. Renforcer la prévention et la gestion des conflits
10. Améliorer l'accès à la justice
11. Promouvoir la participation politique et la bonne gouvernance
12. Soutenir l'entrepreneuriat et les PME
13. Développer les filières porteuses
14. Investir dans les infrastructures
15. Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale

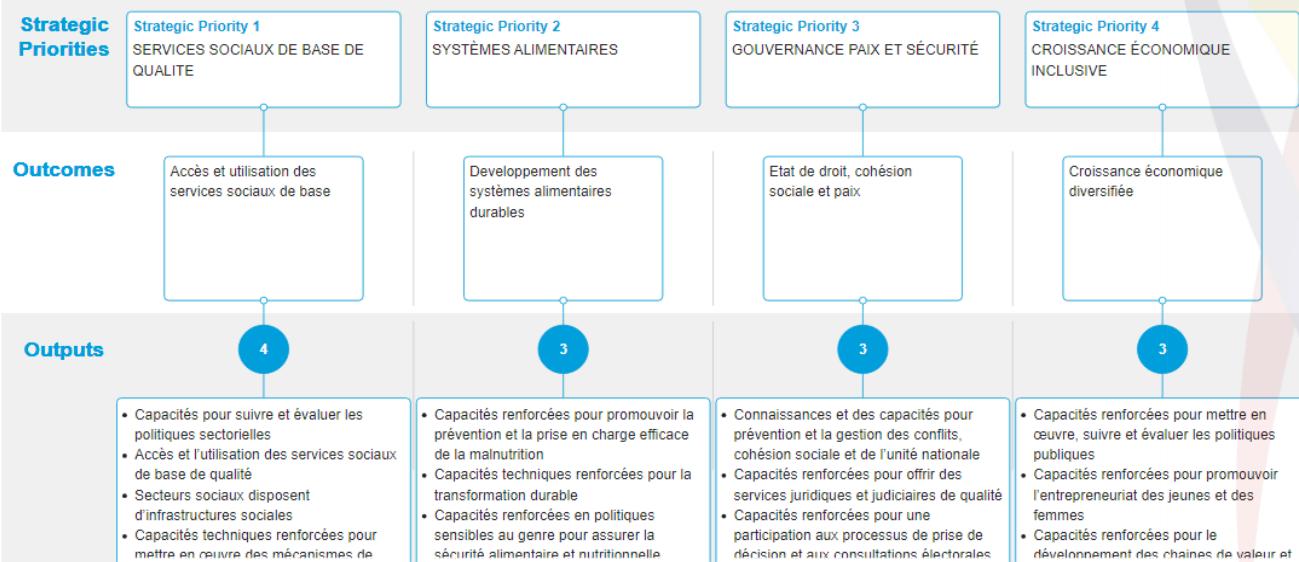
# CONTRIBUTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT



*Le cadre de coopération en cours de mise en œuvre s'aligne sur les priorités du Plan National de Développement (PND 2025–2030), intégrant pleinement les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le système des Nations Unies concentre ses interventions dans les domaines correspondant à son mandat, son expertise et son expérience, afin de maximiser sa valeur ajoutée. Ce cadre constitue un outil stratégique d'appui à l'agenda national de développement, structuré autour de priorités communes, comme illustré dans les tableaux et figures de référence.*

UNSDCF (2024-2026)	PND 2025 - 2030	Priorités du Gouvernement	ODD
RESULTAT STRATÉGIQUE 1 : SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE	<u>Axe 4</u> : Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne	CHANTIER 4 : Refonder le système éducatif CHANTIER 7 : rendre l'eau et l'énergie accessibles à tous CHANTIER 10 : poursuivre la modernisation de notre système de santé	ODD : 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 13, 16, 17
RESULTAT STRATEGIQUE 2 : SYSTÈMES ALIMENTAIRES	<u>Axe 3</u> : Développement d'une économie diversifiée et compétitive <u>Axe 4</u> : Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne	CHANTIER 9 : Industrialiser notre agriculture et notre élevage	ODD : 1, 2, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17
RESULTAT STRATEGIQUE 3 : GOUVERNANCE PAIX ET SÉCURITÉ	<u>Axe 1</u> : Renforcement de l'unité nationale <u>Axe 2</u> : Renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit	CHANTIER 1 : renforcer la paix, la réconciliation nationale et la sécurité pour tous les Tchadiens CHANTIER 3 : Promouvoir un état solidaire pour tous CHANTIER 5 : promouvoir les droits de la femme et son rôle dans la société	ODD : 5, 8, 10, 12, 16, 17
RESULTAT STRATEGIQUE 4 : CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE	<u>Axe 3</u> : Développement d'une économie diversifiée et compétitive <u>Axe 4</u> : Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne	CHANTIER 6 : Développer une économie résiliente et diversifiée	ODD : 1, 2, 5, 8, 10, 11, 12, 17

Figure 1 : Aperçu de l'UNSDCF 2024-2026



Ainsi construit, le cadre de coopération constitue le cadre de planification stratégique et de programmation des ressources du système des Nations Unies au Tchad pour la période 2024-2026, avec des ressources estimatives qui s'élèvent à \$2,026 milliards dont \$426 millions disponibles soit 21%. Cela indique qu'il faut plus d'effort de toutes les parties dans la mobilisation des fonds additionnels que celle des fonds propres. Toutefois, pour

l'année 2024, un total de \$895 millions sont requis dont \$393 millions de disponible soit un taux de 44% en début d'année.

Quinze programmes et agences des Nations Unies participent à sa mise en œuvre. Douze ministères sont directement impliqués dans la mise en œuvre coordonnée par le Ministère en charge de la Planification du Développement.

## RESULTAT STRATEGIQUE 1 : ASSURER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE POUR TOUS

Ce résultat stratégique contribue à l'Axe n°4 « Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne » du PND et s'inscrit dans l'agenda 2030 sous les ODD : 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 13, 16, 17. Il compte plus d'agences et programmes des Nations Unies qui participent à sa mise en œuvre que les trois autres résultats stratégiques, notamment FAO, PNUD, UNICEF, HCR, PAM, UNFPA, OIM, OCHA, OIT, ONUSIDA et UNV en collaboration avec les ministères sectoriels clés telque : Ministère en charge de la Santé ; Ministère en charge du Genre ; Ministère en charge de la Jeunesse ; Ministère en charge de la justice ; Ministère en charge de l'Education ; et Ministère en charge de l'hydraulique.

En 2024, le Tchad a enregistré une amélioration significative de l'accès aux services de santé maternelle et infantile, grâce à une approche intégrée combinant le renforcement des capacités des districts sanitaires, la fourniture d'équipements et de médicaments essentiels, la formation du personnel de santé, et la mise en œuvre de stratégies de vaccination et de lutte contre le VIH/SIDA ciblées. Le taux de

couverture vaccinale des enfants a augmenté, le nombre de femmes ayant accès à des soins obstétricaux qualifiés a progressé, et la mortalité infantile a diminué. Ces avancées, bien que fragiles, témoignent d'un engagement fort en faveur de la santé et du bien-être des populations les plus vulnérables.

Malgré des progrès, l'accès aux services de santé restait limité en 2024, en particulier pour les femmes et les enfants. La mortalité maternelle demeurait élevée (860 pour 500 en 2023), et la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans atteignait 36,7%. L'afflux massif de réfugiés et de retournés du Soudan a exercé une pression supplémentaire sur les infrastructures et les services de santé déjà fragiles, en particulier dans les provinces de l'Est. Les épidémies récurrentes, telles que la rougeole, la fièvre jaune et le choléra, ont continué de menacer la santé des populations, en particulier dans les zones touchées par les inondations.

### 2024 - 2026 en chiffre

### 2024 Ressources estimées

**\$2,026**  
milliards

**\$ 426**  
millions

Ressources disponibles  
(21%)

Ressources estimatives

**\$ 895**  
millions

**\$ 393**  
millions

Ressources requises

Ressources disponibles  
(44%)



Le système des Nations Unies a renforcé les capacités des districts sanitaires, en fournissant des équipements médicaux, des médicaments essentiels et en formant le personnel de santé. Grâce à l'appui du SNU le guide d'amélioration qualité des soins en faveur de la mère et du nouveau-né et du plan e-TME a été élaboré ainsi que la cartographie et le guide de supervision des Agent de Santé Communautaire. Plus de 807 kits de Médicaments de Soins de Santé Primaire (SSP), plus de 175 Kit de PEC de la Malnutrition Aigüe Sévère, plus de 75 Kit de cholera, plus de 15 kits de Médicament pour rendre potable l'eau et plus de 21 kits Test pour la prise en charge des traumatismes ont été mis à disposition.

En outre, 496 agents de santé ont été déployés dans les centres de santé des sites de réfugiés pour fourniture de soins de santé primaires y compris la santé mentale. Les 754 réfugiés ont été identifiés et un processus est en cours pour leur inscription dans les ordres professionnels de santé. Mise en œuvre du dépistage, prévention et prise en charge de la malnutrition dans les sites de réfugiés. L'équipe pays a soutenu la réhabilitation et l'équipement de maternités, la formation de sage-femmes et la fourniture de contraceptifs, permettant à 328 327 nouvelles femmes de bénéficier de méthodes modernes de contraception. De même, le système des Nations Unies a renforcé l'accès au dépistage et au traitement du VIH, en particulier pour les femmes enceintes et les adolescents.

Indicateur	Valeur 2023	Valeur 2024	Cible 2026	Source
Taux de mortalité maternelle	860 pour 100 000	500 pour 100 000	500 pour 100 000	EDS-MICS/Rapport
Taux de mortalité néonatale	31 pour 1000	27 pour 1000	27 pour 1000	OMS/Rapport
Taux de couverture vaccinale (Penta 3)	58%	67%	70%	OMS/UNICEF
% de femmes enceintes VIH+ sous ARV	84%	58%	95%	ONUSIDA/Rapport
% d'enfants 0-14 ans VIH+ sous ARV	52%	36%	95%	ONUSIDA
% de districts intégrant les ASC	6,5%	42%	50%	Rapport
Taux d'allaitement exclusif (0-6 mois)	11%	5%	20%	UNICEF
% de structures sanitaires offrant la PTME	87%	95%	100%	UNICEF
% de structures sanitaires offrant la prise en charge pédiatrique du VIH	7%	90%	50%	UNICEF
Nombre d'adolescents sensibilisés au VIH	300 000	301 021	500 000	ONUSIDA
Nombre d'adolescents dépistés pour le VIH	50 000	68 246	100 000	ONUSIDA
Nombre de nouveaux cas de VIH (tous âges)	2837	3 393	2407	ONUSIDA
Taux de prévalence contraceptive	6,7%	14,7%	10%	UNFPA
Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant	10,17	13,47	0,5	ONUSIDA

## NUTRITION

La malnutrition reste un problème de santé publique majeur au Tchad, avec des taux élevés de malnutrition aiguë et chronique, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes. En 2024, selon le rapport SMART la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) était de 10%. La prévalence de la malnutrition aiguë sévère (MAS) dépassait le seuil d'urgence de 2% dans certaines régions. La prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) était de 28% en 2023, et les données de 2024 indiquent une augmentation à 36% donc très

préoccupant car il dépasse largement la cible de 26% et montre une détérioration de la situation nutritionnelle des enfants. Les causes de la malnutrition sont multiples : insécurité alimentaire, pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) inadéquates, faible accès à l'eau potable et à l'assainissement, maladies infectieuses (diarrhée, paludisme, infections respiratoires), manque de diversité alimentaire, pauvreté, etc.



## Traitement de la Malnutrition Aiguë

L'équipe pays a soutenu le traitement de 459 022 enfants souffrant de MAS en 2024, dans 921 unités de traitement à travers le pays. Au total, 5 301 tonnes d'aliments supplémentaires prêts à l'emploi (ASPE) ont été distribués en 2024 à plus de 700 centres de santé et 300 sites communautaires (FARNES). Des formations ont été dispensées au personnel de santé sur la prise en charge de la MAS selon le protocole national.

## Prévention de la Malnutrition

Des programmes de supplémentation en vitamine A et de déparasitage ont été mis en œuvre, touchant 4 308 295 enfants (vitamine A) et 4 125 036 enfants (déparasitage). Des actions de promotion de l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois et de l'alimentation complémentaire appropriée à partir de 6 mois ont été menées. Des séances de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle ont été organisées pour les mères et les familles, portant sur les bonnes pratiques d'alimentation, d'hygiène et de soins aux enfants. Plus de 4 149 ASC ont été formés pour conduire des activités promotionnelles pour l'adoption des pratiques optimales d'ANJE et renforcement des capacités de 433 prestataires de santé à l'utilisation de l'aide-mémoire pour délivrer les services d'ANJE.

## Soutien aux systèmes alimentaires

Des actions ont été menées pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments nutritifs, en soutenant la production agricole locale, la diversification des cultures, l'élevage et la pêche. Le bilan de la mise en œuvre de la feuille de route national sur les systèmes alimentaires a permis de montrer que les crises alimentaires et nutritionnelles sont devenues plus complexes, plus récurrentes et plus intenses. Il se trouve que même les années qui enregistrent un bilan céréalier excédentaire, nombreux sont les ménages et les personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire. La malnutrition et l'insécurité alimentaire sont alors des problèmes de développement et non des phénomènes épisodiques et transitoires qui se manifesteraient pendant les situations de pics.



Tableau 4 : Quelques indicateurs clés sur la nutrition

Indicateur	Valeur 2023	Valeur 2024	Cible 2024	Source
Prévalence de la MAG	8,6%	10,8%	8%	SMART
Prévalence de la MAS	3,9%	2,1%	<2%	SMART
Prévalence de la malnutrition chronique	28%	36%	26%	UNICEF
Nombre d'enfants 6-59 mois admis pour traitement de la MAS	384 277	459 022	523 381	UNICEF
Taux de guérison des enfants admis pour traitement de la MAS	95,3%	96%	>90%	UNICEF
% de districts sanitaires ayant mis en œuvre le paquet minimum d'interventions nutritionnelles	60%	62%	[20%]	UNICEF/Rapport
Nombre d'enfants 6-59 mois ayant reçu une supplémentation en vitamine A	3,140,502	4 308 295	3,300,000	UNICEF/Rapport
Taux de mise au sein précoce	48,1%	59,8%	65%	UNICEF/Rapport

Le nombre d'enfants admis pour traitement de la MAS a considérablement augmenté en 2024, ce qui peut s'expliquer par une meilleure détection des cas, mais aussi par une aggravation de la situation nutritionnelle dans certaines régions. Le taux de guérison des enfants traités pour la MAS est excellent (96%), ce qui témoigne de la qualité de la prise en charge. La prévalence de la malnutrition chronique a augmenté

de manière très préoccupante, passant de 28% à 36%. Cette augmentation est un signal d'alarme qui nécessite une action urgente et coordonnée. La couverture des interventions de prévention (supplémentation en vitamine A, déparasitage, promotion de l'ANJE) a progressé, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre tous les enfants.



## Renforcement du Système Éducatif

Le SNU a financé la formation de 8 cadres du MENPC (dont 2 femmes) en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Éducatifs (PSGSE) à l'IIPE. Un appui technique a été fourni au gouvernement pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies éducatives, notamment la Stratégie Nationale d'Accélération de l'Éducation des Filles. Des systèmes de suivi et d'évaluation ont été mis en place pour mesurer les progrès et identifier les besoins.

Tableau 5: Quelques indicateurs clés sur l'éducation

Indicateur	Valeur 2023	Valeur 2024	Cible 2024	Source
Taux net de scolarisation (primaire)	43%			Ministère/UNESCO
Taux d'achèvement du primaire (total)	47%	47,9%		Ministère/UNESCO
Taux d'achèvement du primaire (filles)	40%	42,4%	[A%]	Ministère/UNESCO
Nombre d'enseignants formés	640	817	100 000	UNICEF/UNESCO
Nombre de salles de classe construites/réhabilitées	301	213	[XXXX]	UNICEF/UNESCO
Nombre d'enfants bénéficiant de l'alimentation scolaire	341 291	356 529	398 068	UNICEF/PAM/Ministère
Taux d'abandon scolaire	21,4%			Ministère/UNESCO

L'accès à l'éducation reste un défi majeur au Tchad, en particulier pour les filles, les enfants des zones rurales, les enfants déplacés et les enfants handicapés. Le taux net de scolarisation dans le primaire est de 43%. Le taux d'achèvement du primaire est faible, en particulier pour les filles. En 2024, il était de 47,9% au total, et de 42,4% pour les filles. La qualité de l'éducation est un problème majeur, en raison du manque d'enseignants qualifiés,

de matériel pédagogique, d'infrastructures scolaires adéquates et d'un environnement d'apprentissage favorable. Les inégalités de genre persistent dans l'éducation, avec des taux de scolarisation et d'achèvement plus faibles pour les filles que pour les garçons. Les crises humanitaires (déplacements de population, conflits, catastrophes naturelles) perturbent l'éducation des enfants et augmentent le risque de déscolarisation.

### Amélioration de l'Accès

En 2024, au total 213 salles de classe ont été construites, 804 cabines de latrines (dont 339 pour les filles) et 102 points d'eau. Des fournitures scolaires (cahiers, stylos, manuels scolaires) ont été distribuées aux élèves et aux enseignants

### Amélioration de la Qualité

La formation sur les méthodes pédagogiques actives, l'évaluation des apprentissages, la gestion de classe, l'éducation inclusive et la prise en compte du genre des 817 enseignants et 472 éducateurs préscolaires (dont 78% de femmes) a révolutionné la qualité de l'enseignement. Des manuels scolaires et du matériel pédagogique ont été élaborés et distribués. Des programmes d'éducation à la paix, à la citoyenneté et aux droits de l'homme ont été mis en œuvre.

Cette approche intégrée combinant infrastructure, formation des enseignants et pratiques inclusives a augmenté les taux de fréquentation de 15%, avec des gains particulièrement importants chez les filles et les élèves déplacés.

Grâce au programme de l'éducation, l'accès et le maintien des enfants, particulièrement des jeunes filles à l'école sont promus à travers l'alimentation scolaire, des actions de sensibilisations au niveau communautaire, la mise en place des mesures incitatives, le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la gouvernance de la cantine et le développement des initiatives communautaires (jardins scolaires) dans les zones ciblées les plus difficiles ainsi que des transferts monétaires aux ménages vulnérables



## Eau, Assainissement et Hygiène (WASH)



### Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable

L'équipe pays en collaboration avec le gouvernement tchadien et d'autres partenaires, a mis en œuvre des projets de construction et de réhabilitation de points d'eau (puits, forages, pompes manuelles, systèmes d'adduction d'eau potable) dans les zones rurales, les écoles et les centres de santé. En 2024, au total 124 points d'eau ont été construits ou réhabilités, permettant 50 800 personnes d'avoir accès à une source d'eau potable améliorée et de réduire les maladies d'origine hydrique de 30% dans les zones cibles. Des comités de gestion de l'eau ont été mis en place et formés pour assurer la maintenance et la gestion durable des points d'eau. Des campagnes de sensibilisation ont été menées pour promouvoir l'utilisation de l'eau potable et la conservation de l'eau.

### Amélioration de l'Assainissement

Des latrines améliorées (latrines familiales, latrines publiques, latrines scolaires) ont été construites, en utilisant des technologies adaptées au contexte local et en promouvant l'utilisation de matériaux locaux. En 2024, au total 963 latrines ont été construites, bénéficiant à 5 770 personnes. Des campagnes de promotion de l'hygiène ont été menées, en mettant l'accent sur le lavage des mains au savon, l'utilisation des latrines et l'élimination des excréments. L'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) a été mise en œuvre dans 11 215 communautés, pour encourager l'abandon de la défécation à l'air libre et la construction de latrines familiales.

L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène reste un défi majeur au Tchad, en particulier dans les zones rurales, les zones touchées par les conflits et les camps de réfugiés et de déplacés. Selon les données de JMP, en 2024, seulement **64% de la population avait accès à une source d'eau potable** améliorée contre une cible de 68%. De même, seulement **23% de la population avait accès à des installations sanitaires améliorées** contre une cible de 30%. La pratique de **la défécation à l'air libre restait répandue, avec un taux de 63%** contre une cible de 37%.

Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement a des conséquences graves

sur la santé publique, en particulier sur la santé des enfants. Il contribue à la propagation de maladies hydriques (diarrhée, choléra, typhoïde), à la malnutrition et à la mortalité infantile. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées par le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement, car ce sont elles qui sont généralement responsables de la collecte de l'eau, ce qui les expose à des risques accrus de maladies, de violences et de perte de temps pour l'éducation et les activités économiques. Les inondations récurrentes et la crise humanitaire dans l'Est du pays ont aggravé la situation, en endommageant les infrastructures WASH et en augmentant les

besoins des populations déplacées.

### WASH dans les Situations d'Urgence, les écoles et centre de santé

Face aux inondations et à la crise humanitaire dans l'Est du pays, une réponse rapide et coordonnée a permis d'apporter une aide WASH vitale aux populations déplacées : distribution de kits d'hygiène, construction de latrines d'urgence, approvisionnement en eau potable par camion-citerne et sensibilisation à l'hygiène. Des avancées majeures ont été réalisées dans 165

écoles, avec 115 points d'eau potable (71 achevés, 44 en cours) et 380 blocs de latrines séparés filles/garçons (330 achevés, 50 en cours) construits dans 81 établissements. Par ailleurs, 39 centres de santé sont désormais dotés de services WASH de base, garantissant un environnement plus sain pour les élèves et les patients.



## PROTECTION SOCIALE DE L'ENFANCE

**Le Tchad est confronté à de nombreux défis en matière de protection sociale et de protection de l'enfant. La pauvreté, les conflits, les déplacements de population, les catastrophes naturelles et les normes sociales et culturelles néfastes exposent les enfants et les familles à des risques accrus de violence, d'exploitation, d'abus, de négligence et de séparation familiale. Les mécanismes de protection sociale sont faibles et fragmentés, et la couverture des programmes de protection sociale est limitée. Les services de protection de l'enfance (services sociaux, justice pour mineurs, police spécialisée, etc.) manquent de ressources humaines qualifiées, d'infrastructures et d'équipements.**

### Renforcement des Systèmes de Protection de l'Enfant

Les agences du système des Nations Unies conjointement ont soutenu le renforcement des systèmes de protection de l'enfant, en fournissant une assistance technique au gouvernement tchadien pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de lois relatives à la protection de l'enfant, en renforçant les capacités des acteurs de la protection de l'enfance (travailleurs sociaux, policiers, magistrats, enseignants, etc.), et en améliorant la coordination entre les différents acteurs. Des formations ont été dispensées sur les thèmes de la protection de l'enfant, des violences basées sur le genre, de la justice pour mineurs, de l'enregistrement des naissances. Des outils et des procédures ont été développés pour faciliter l'identification, le signalement, la prise en charge et le suivi des cas de violence, d'abus et d'exploitation des enfants. Un mémorandum d'entente a été signé avec le ministère de la santé pour l'intégration et l'inclusion des réfugiés dans le système national de santé.

### Soutien aux Familles et aux Communautés

Pour protéger les enfants vulnérables, des transferts monétaires et filets sociaux ont été déployés, réduisant les risques de travail des enfants, de mariage précoce et de violences. Des espaces sûrs ont été créés dans les camps et communautés touchés, offrant aux enfants un lieu pour jouer, apprendre et s'exprimer. Des campagnes de sensibilisation ont également informé les populations sur les droits de l'enfant et les services disponibles.

### Prise en Charge des Enfants Vulnérables

Des services complets ont été mis en place pour protéger les enfants victimes de violence, d'abus ou de séparation familiale, incluant accueil, soins médicaux, soutien psychosocial, aide juridique et réunification. Des familles d'accueil formées ont pris en charge les enfants non accompagnés, tandis que des mécanismes de signalement et de prise en charge des cas ont été instaurés.

Le système des Nations Unies a contribué à la mise en place et au fonctionnement d'un mécanisme de coordination et de suivi des interventions des transferts sociaux et appuyer des personnes vulnérables à l'aide de transferts sociaux (en espèces et en nature), dont 50% de femmes, 30% de jeunes et 30% de personnes âgées.

Plus de 951 travailleurs communautaires et membres de réseaux communautaires de protection de l'enfance sont formés sur différents sujets et impliqués activement dans les programmes et activités de prévention et de réponse de protection de l'enfant. Plus de 195 547 enfants dont 101 468 filles ciblées par des activités récréatives et ludiques, et des activités spécifiques (compétence de vie, santé de reproduction) pour plus de 3 713 adolescents en 2024 y compris, l'introduction des activités d'art thérapie pour une centaine (100) d'enfants vivant avec handicaps à N'Djamena et Guereda.



## RESULTAT STRATEGIQUE 2: CONSTRUIRE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RESILIENTS



Ce résultat stratégique contribue aux piliers de l'Axe N°3 : « Développement d'une économie diversifiée et compétitive » et N°4 « Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne » du Plan National de Développement (PND) 2025-2030 et s'inscrit dans l'Agenda 2030 sous les ODD 1, 2, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17. Il constitue la réponse contributive du système des Nations Unies aux causes structurelles des vulnérabilités des systèmes et des communautés au Tchad. Dans ce domaine, le Système des Nations Unies a contribué à travers les secteurs des services sociaux ayant mobilisé de nombreux investissements tant techniques que financiers en matière de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces services ont des effets directs sur les conditions de vie de la population, particulièrement les plus vulnérables.

Douze agences et programmes du système des Nations Unies (PAM, FAO, UNFPA, PNUD, FIDA, HCR, OIM, HCDH, UNICEF, ONUSIDA, OIT ; UNV) participent à sa mise en œuvre avec la

collaboration de quatre ministères sectoriels clés, à savoir, Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale, Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole ; Ministère de l'Elevage et de la production animale ; ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable.

Face à une crise alimentaire et nutritionnelle persistante, le Tchad a renforcé sa résilience grâce à une approche multisectorielle combinant l'aide alimentaire d'urgence, le soutien à la production agricole, le développement de l'entrepreneuriat rural et la mise en œuvre de politiques agricoles durables. Des milliers de familles ont bénéficié d'une assistance alimentaire, de semences améliorées, d'outils agricoles et de formations. Des coopératives agricoles ont été créées, des chaînes de valeur ont été développées, et des emplois ont été générés. Bien que l'insécurité alimentaire reste un défi majeur, ces interventions ont permis d'atténuer les souffrances, de protéger les moyens de subsistance et de jeter les bases d'une

plus grande sécurité alimentaire à long terme.

Le bilan de la mise en œuvre de la feuille de route nationale sur les systèmes alimentaires (2021-2024) réalisé en 2024 a permis de montrer que les crises alimentaires et nutritionnelles sont devenues plus complexes, plus récurrentes et plus intenses. Effet, outre les déficits de production et d'autres problématiques émergentes comme les changements climatiques (inondations et les sécheresses récurrentes), le dysfonctionnement des marchés, l'insécurité, l'urbanisation accélérée, le chômage et le sous-emploi, la croissance démographique insuffisamment contrôlée, il se trouve que même les années qui enregistrent un bilan céréalier excédentaire, nombreux sont les ménages et les personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire. La malnutrition et l'insécurité alimentaire sont alors des problèmes de développement et non des phénomènes épisodiques et transitoires qui se manifesteraient pendant les situations de pics.



## Aide Alimentaire d'Urgence

Pour faire face à ces défis, le système des Nations Unies a fourni une assistance alimentaire d'urgence (vivres, transferts monétaires, coupons alimentaires) à plus de 120 000 personnes vulnérables, en ciblant les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire (camps de réfugiés, zones inondées, régions en situation de crise IPC 3 et 4). Des distributions générales de vivres (céréales, légumineuses, huile, sel) ont été organisées, ainsi que des distributions ciblées de vivres enrichis (farine enrichie, huile enrichie en vitamine A, etc.) pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de cinq ans.

l'équipe pays a soutenu le gouvernement tchadien Plan national de réponse, ciblant les régions à haut risque telles que le Kanem, Barh-El-Gazel, le Lac, l'Ennedi Est, l'Oued Fira, le Ouaddaï, Sila et Mandoul. L'équipe pays a aidé plus de 986 000 personnes en fournissant 11 200 tonnes de vivres et 23,8 millions de dollars en CBT. Afin d'améliorer le rétablissement précoce et la résilience, des trousse de semences ont été incluses dans l'intervention immédiate pour soutenir production agricole. L'équipe pays a fourni des semences a environ 135 000 bénéficiaires dans 8 provinces du Tchad.

Soutien aux personnes touchées par la période de soudure et les chocs climatiques : La période de soudure 2024, la plus sévère a laissé 3,4 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë. De juin à août,

Des programmes de 'cash for work' et de 'food for work' ont permis à 913 ménages de subvenir à leurs besoins alimentaires tout en participant à des activités de réhabilitation d'infrastructures communautaires (routes, digues, puits, etc.).

## 2.1 Agriculture d'Urgence et de Résilience

Le Tchad est confronté à une crise alimentaire et nutritionnelle chronique, aggravée par les effets du changement climatique, les conflits, les déplacements de population et la crise économique. En 2024, plus de 2 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë (phases 3 et 4 de l'IPC), et près de 4,5 millions étaient à risque. La production agricole a été fortement affectée par les inondations de 2024. Selon le ministère de la Production et de la Transformation Agricole, plus de 819 370 hectares de cultures ont été emblavés, mais 432 200 hectares (52,75%) ont été détruits par les inondations. Le bilan céréalier prévisionnel pour 2024/2025 fait état d'un déficit de 614 070 tonnes, avec une disponibilité apparente de 127,6 kg par personne et par an, ce qui est inférieur de 25% à la norme officielle de 159 kg.

Selon le rapport SMART 2024, la malnutrition chronique a touché 36% de 2024 contre 28% en 2023 des enfants de moins de cinq ans, avec des conséquences graves sur leur développement physique et cognitif. La malnutrition aiguë globale (MAG) a atteint des niveaux préoccupants dans plusieurs régions, dépassant les seuils d'alerte de l'OMS.

Les éleveurs ont été durement touchés par la sécheresse, le manque de pâturages et d'eau, et les maladies animales, entraînant des pertes importantes de bétail. La crise au Soudan a entraîné un afflux massif de réfugiés et de retournés, exerçant une pression supplémentaire sur les ressources alimentaires et les services de base dans les zones frontalières.



**120 000**

personnes  
ont bénéficié  
d'une  
assistance  
alimentaire  
d'urgence



**986 000**

personnes  
ont  
bénéficié  
de 11 200  
tonnes de  
vivres



**135 000**

agriculteurs  
ont  
bénéficié de  
de trousse  
de semences  
dans 8  
provinces

# Soutien à la Production Agricole

L'équipe pays a apporté son soutien agricole dans plusieurs domaines en particulier la promotion des technologies innovantes pour la transformation durable des systèmes agrosylvo-pastorales et halieutiques ; le renforcement de la résilience au changement climatique et aux autres chocs ; les aménagements et la diffusion des connaissances et promotion des bonnes pratiques dans le domaine agrosylvopastoral et halieutique ; les actions anticipatoires ; la lutte contre les ennemis de culture; les Systèmes des collectes des données pour l'alerte précoce ; le développement du triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix ainsi que la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

En 2024, l'équipe pays a distribué 54600 tonnes des semences améliorées (résistantes à la sécheresse, à cycle court) dont 18000 tonnes de maïs ; 10500 tonnes de mil ; 12600 tonnes de riz paddy ; 4500 tonnes d'arachide et 9000 tonnes de niébé à plus de 50 000 familles d'agriculteurs vulnérables, ainsi que des outils agricoles et des engrais organique (compost). Des formations ont été dispensées à 80 000 agriculteurs sur les techniques agricoles durables (agroécologie, conservation des sols et de l'eau, diversification des cultures, utilisation rationnelle des engrais, lutte intégrée contre les ravageurs, caisses de résilience (CEAP, Club Dimitra, AVEC) etc. Des projets d'aménagement de périmètres irrigués et de développement de la petite irrigation ont permis à 50 000 agriculteurs de cultiver pendant la saison sèche et d'augmenter leur production. 300 hectares de terres cultivables ont été aménagées et mise à la disposition des bénéficiaires pour des fins d'exploitation agricole (cultures maraichères).

Ainsi, 48 CEAP ont été établis dans le Lac et Kanem, regroupant 961 membres, dont 706 femmes, 55 filles et 200 hommes, répartis dans

les 45 villages. Il y a 48 clubs Dimitra ont été créés, composés de 1176 femmes, 219 filles et 279 hommes. Au total 115 AVEC ont été mises en place dans les 45 villages du projet comptant 2803 femmes et 142 hommes.

Les activités de Food Assistance for Assets (FFA) constituent l'épine dorsale en matière de renforcement de la résilience. En 2024, l'équipe pays a réhabilité 3 941 hectares de terres agricoles et de pâturages ainsi que 901 hectares de jardins communautaires, soit un total de 4 842 hectares. De plus 225 000 plants ont été fournis pour soutenir les efforts de reforestation et de restauration des terres. Ces interventions ont permis d'améliorer la disponibilité de l'eau pour l'irrigation, l'élevage et l'usage domestique, de faciliter l'accès aux marchés grâce à une meilleure connectivité et d'atténuer l'impact des inondations sur les activités agricoles.

En 2024, plus de 33 000 personnes ont participé aux activités de renforcement de la résilience à travers 48 sites, 91 villages et 26 municipalités. Le suivi de l'impact des actifs à partir de l'imagerie satellitaire (Asset Impact Monitoring from Space – AIMS) a confirmé que 71 % des 51 actifs analysés sont toujours visibles et entretenus. En réponse à la crise des réfugiés, l'équipe pays a élargi le programme intégré de résilience à travers Haguina, une initiative conjointe des Nations Unies qui appuie le gouvernement tchadien selon une approche nexus humanitaire-développement-paix dans les zones accueillant des réfugiés. Cette initiative vise à sécuriser 100 000 hectares de terres afin de promouvoir l'autosuffisance et l'intégration économique de 500 000 agriculteurs et éleveurs parmi les réfugiés et les communautés hôtes au Tchad d'ici 2029, les aidant ainsi à s'affranchir progressivement de l'aide humanitaire.



Un site agroécologique de 4 hectares a été aménagé en 2024 à la sortie est de Mandelia, commune située à environ 60 kilomètres de N'Djaména. Le site est irrigué par 05 forages à pompes solaires pour la production de céréales, de tubercules et de légumes. La culture de Moringa (plante dont la valeur nutritive des feuilles est scientifiquement reconnue) y est également développée. Il y a 30 groupements, dont 20 groupements de femmes (soit environ 500 membres), 6 groupements mixtes et 4 groupements masculins y mènent des activités de maraichage, avec l'appui du PNUD, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable. Pour davantage d'impacts, le l'équipe pays a construit deux

salles pour le renforcement des capacités des femmes et un hangar de stockage de leurs produits. Au titre du volet "Autonomisation des femmes et leurs participation politique et au développement", plusieurs actions de sensibilisation sont menées, dont des formations en leadership, en entrepreneuriat, en valorisation, transformation et commercialisation des produits.

L'intégration des cantines scolaires constitue un pilier de l'approche de résilience, jouant un rôle clé dans l'amélioration de la santé, de la nutrition et des résultats éducatifs des enfants. Au total, 160 000 élèves ont reçu des repas scolaires diversifiés grâce à cette approche intégrée de résilience.



« Avant, nous dépendions de l'aide humanitaire. Aujourd'hui, nous sommes autonomes. » — M. Mahamoud K. Président de la coopérative.

## Renforcement des infrastructures et équipements

En 2024, le gouvernement a lancé le projet **RESITHCAD**, un programme de **2 ans** visant à améliorer l'accès aux services essentiels dans les zones accueillant des réfugiés.

👉 Résultats attendus : construction d'écoles, de salles de classe et de centres de santé pour renforcer la résilience des déplacés et des communautés hôtes.

### 🌧️ Renforcement du système hydro-météorologique

- 114 stations hydrométriques
- 74 stations hydro-météo automatiques
- 6 piézomètres

➡ Installés dans **20 provinces** pour mieux anticiper inondations et sécheresses.

🇳🇪 **80 cadres** formés aux prévisions et systèmes d'alerte précoce.



## Renforcement de la Résilience des Éleveurs

En 2024, les actions soutenues par les Nations Unies ont fortement renforcé l'élevage, l'agriculture et la résilience au Tchad :

### 🌱 Agriculture et résilience

- Aide alimentaire d'urgence et relance agricole après les inondations.
- Programmes de résilience renforcés contre les chocs climatiques et économiques.
- Amélioration de la sécurité alimentaire, malgré des poches persistantes de malnutrition.

### 👤 Succès local : Coopérative 'Espoir' (Lac Tchad)

- Majoritairement féminine, la coopérative a vu sa production passer de **50 à 70 tonnes** grâce à un appui intégré (semences résistantes, outils, engrais, formation, cash for work).
- Résultat : autosuffisance alimentaire, revenus générés, autonomie renforcée.

### 🐄 Élevage et santé animale

- 500 tonnes** d'aliment bétail distribuées face à la crise pastorale.
- 500 000 doses** de vaccins pour plusieurs maladies animales majeures.
- 1,2 million** de petits ruminants vaccinés contre la PPR, touchant **4 411 éleveurs** (63 % hommes / 37 % femmes).
- 274 157** grands ruminants vaccinés contre la PPCB, pour **4 296 éleveurs** (54 % hommes / 46 % femmes).
- Réhabilitation de points d'eau pastoraux et mise en place de **banques d'aliments bétail**.
- Déstockage d'urgence pour éviter des pertes liées à la sécheresse.

## 2.2 Développement de l'Entrepreneuriat Agricole



### Formation et Accompagnement

En 2024, grâce au soutien du système des Nations Unies, 150 jeunes – dont 50 femmes – ont bénéficié de formations spécialisées en entrepreneuriat agricole.

Ces formations, axées sur des compétences clés telles que la gestion financière, la comptabilité, le marketing ou encore l'usage des technologies agricoles, ont permis

d'accompagner ces futurs entrepreneurs de l'idée à la concrétisation de leur projet.

Incubateurs, concours de plans d'affaires, foires entrepreneuriales : un véritable écosystème d'appui a été mis en place pour favoriser la création d'entreprises et faciliter l'accès aux financements et aux marchés.



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

*Le secteur agricole tchadien est dominé par de petites exploitations familiales, souvent peu productives et peu rentables. Les agriculteurs, en particulier les jeunes et les femmes, ont un accès limité aux financements, à la formation, aux technologies et aux marchés. L'esprit d'entreprise est insuffisamment développé dans le secteur agricole, et les agriculteurs manquent souvent de compétences en gestion, en marketing et en négociation. Le climat des affaires est peu favorable au développement des PME agricoles, en raison de la bureaucratie, de la corruption, du manque d'infrastructures et de l'insécurité juridique.*

### Accès au Financement

Pour lever le frein majeur de l'accès au financement, plusieurs dispositifs ont été déployés :

- Fonds de garantie,
- Lignes de crédit dédiées,
- Partenariats avec des institutions de microfinance,
- Plateformes de financement participatif.

Des formations spécifiques ont été dispensées à des centaines d'entrepreneurs agricoles afin de renforcer leurs capacités en gestion financière et en montage de dossiers de crédit. Une stratégie nationale 2024-2033 a également été élaborée pour garantir un accès équitable et durable aux financements dans les filières agricoles et alimentaires.

## 2.3 Amélioration des chaînes de valeur



*Les chaînes de valeur agricoles au Tchad sont souvent peu développées, avec des pertes post-récolte importantes, un manque d'infrastructures de stockage et de transformation, une faible qualité des produits et un accès limité aux marchés. Les producteurs sont souvent isolés et ont peu de pouvoir de négociation face aux intermédiaires et aux acheteurs. Les normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments sont souvent peu respectées. L'équipe pays a contribué à l'amélioration des chaînes de valeur (pisciculture, viande séchée, la spiruline, le riz, le maraichage, huile d'arachide, huile Karité, miel, le lait). Des unités de transformation modernes ont été créées pour ajouter de la valeur aux produits locaux, comme le lait et la viande. En outre, le SNU a facilité l'accès des producteurs à des marchés stables et rémunérateurs, augmentant ainsi leurs revenus. En 2024, plus 49,5% de la production a été écoulee via les marchés.*

### Assurance agricole

L'équipe pays a lancé des actions concrètes pour développer une assurance climatique adaptée aux réalités agricoles du Tchad. Un document cadre national pour l'assurance agricole indicielle a été validé le 28 mars 2024, lors d'un atelier réunissant une soixantaine de participants.

Pour appuyer le déploiement de ce dispositif, six ateliers techniques ont été organisés entre le 1er et le 17 avril 2024, rassemblant 235 personnes, dont 59 femmes (soit 25 % de participation féminine). Ces

sessions ont permis de former et mobiliser les acteurs locaux dans la zone du PGCRCT, en adoptant une approche communautaire.

Enfin, un Protocole d'Accord a été signé entre le PNUD et l'Union des Clubs d'Épargne et de Crédit du Mayo-Kebbi (UCEC/MK). Cette collaboration vise à faciliter la collecte des primes d'assurance auprès des producteurs et à assurer la mise en œuvre efficace du programme sur le terrain.

### Transformation et valeur ajoutée

Dans le cadre de la transformation des systèmes alimentaires, plusieurs unités de transformation (huileries, laiteries, abattoirs, unités de transformation de fruits et légumes) ont été créées ou modernisées en partenariat avec le secteur privé et les organisations de producteurs. Les entrepreneurs et employés ont été formés aux bonnes pratiques : techniques de transformation, hygiène, sécurité alimentaire et gestion de la qualité.

Des labels de qualité ont également été développés pour valoriser les produits locaux tchadiens et faciliter leur accès aux marchés.

Dans le cadre du Programme de Renforcement de la Résilience des Systèmes Alimentaires (P2RSA) :

- Le Système des Nations Unies (SNU) a permis la fortification à grande échelle de la farine de maïs, une première au Tchad, en appuyant des structures publiques, des organisations de femmes et une entreprise privée de meunerie.
- Grâce à cette initiative, des enfants de 6 à 23 mois et des femmes enceintes et allaitantes ont eu accès à des aliments localement enrichis dans les provinces du Kanem, BEG, Mayo-Kebbi Est et Ouest.

- L'opération a mobilisé :
- 308 membres d'organisations productrices de farine,
  - 113 membres des Unités de Production de Farines Fortifiées (UP),
  - et 195 membres de Groupements d'Intérêt Économique.

Le SNU a aussi soutenu l'élaboration de normes nationales pour la farine enrichie, en partenariat avec ATNOR. Le CECOQDA a été équipé pour garantir le bon fonctionnement des laboratoires de contrôle qualité. Une commande de 170 tonnes de farine enrichie marque le début de la production à grande échelle.



Dans le cadre de son initiative « promesse climat » l'équipe pays a appuyé le Gouvernement du Tchad dans le développement de quatre documents stratégiques essentiels :

- Révision de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques ;
- Élaboration d'une Feuille de Route de la CDN et son Plan de Partenariat ;
- Élaboration d'un Plan de Financement de la CDN ; et
- Élaboration d'une Stratégie Genre et Changement Climatique.

Parallèlement à l'élaboration de ces documents stratégiques, le Tchad a considérablement renforcé sa gouvernance climatique à travers plusieurs initiatives clés :

- a)Création et Opérationnalisation du Comité National Changement Climatique qui a été établi avec succès. Doté de deux organes - politique et scientifique,

- ce comité joue un rôle crucial dans la coordination des efforts nationaux en matière de lutte contre les changements climatiques;
- b)Renforcement des Capacités en Finance Climatique : des formations spécifiques sur les mécanismes de financement climatique ont été dispensées, permettant aux parties prenantes de mieux comprendre et accéder aux opportunités de financement international pour les projets d'adaptation et d'atténuation.
- c)Amélioration de la Collecte de Données sur les CDN : un effort particulier a été fait pour renforcer les capacités techniques et matérielles des experts sectoriels en matière d'inventaire des gaz à effet de serre (GES).
- d)Diagnostic et Renforcement du Système MRV : un diagnostic approfondi du système de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) a été réalisé.

## 2.4 Politique et stratégies alimentaires

**Le Tchad dispose de politiques et de stratégies agricoles, mais leur mise en œuvre est souvent entravée par le manque de ressources financières, de capacités institutionnelles et de coordination entre les différents acteurs. Les politiques agricoles ne prennent pas toujours suffisamment en compte les besoins et les intérêts des petits producteurs, des femmes et des groupes vulnérables. Le suivi et l'évaluation des politiques et des stratégies agricoles sont souvent insuffisants.**

### Appui à l'Élaboration de Politiques et de Stratégies

En 2024, le système des Nations Unies a appuyé l'élaboration de la politique nationale foncière ; la mise en place de l'observatoire nationale de l'égalité et équité de genre ; l'élaboration d'une Stratégie de Mobilisation de Ressources de l'Observatoire de la Promotion de

l'Égalité et de l'Équité de Genre ; l'élaboration d'une stratégie nationale d'accès des acteurs des chaînes de valeurs agricoles et alimentaires aux financements et crédits à faible coût pour la période 2024 – 2033

Indicateurs	Niveau de Base	Cible UNSDCF 2026	Niveau Atteint en 2024	Responsable de la collecte
2.1. Nombre de producteurs et éleveurs qui adoptent les techniques de production végétale et animale appropriées	500 000 (F 275 000 ; H 225 000)	2.750 000 (F : 412 000 ; H : 337 500)	900 000 (F 380 000 ; H 520 000)	FAO
2.2. Revenu annuel moyen des petits producteurs alimentaires	610 000FCFA	793 000 FCFA	671 000 FCFA	FAO
2.3. Proportion de la production écoulee via les marchés	45%	60%	49,5%	FAO
2.4. Nombre des politiques et des stratégies formulés ou mise en œuvre dans les domaines agro-sylvo-Pastorales et halieutiques	6	8	8	FAO
2.1.1. Proportion des ménages vulnérables ayant bénéficié de transferts en espèces et/ou en nature	80%	90%		PAM
2.1.2. Proportion des ménages disposant d'une couverture sociale	2.4%	4.0%		PAM
2.1.3. Nombre d'acteurs étatiques/non étatiques œuvrant dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition formés	340	1020	500	FAO
2.1.4. Nombre d'acteurs étatiques et non étatiques ayant bénéficié de renforcement des capacités techniques	20	100	50	
2.2.1 : Taux de croissance des revenus des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs et des petits producteurs dans les zones cibles	5%	10%	5,5%	FAO
2.2.2. Nombre de producteurs ayant accès aux intrants appropriés au niveau du marché local	67 000 (F 36 850 ; H : 30 150)	200 000 (F : 110 000 ; H : 90 00)	100 500 (F 55 800 ; H 44 700)	FAO
2.2.4. Nombre de producteurs et éleveurs qui adoptent les techniques de production végétale et animale appropriées	30%	50%	40%	FAO
2.3.1 Nombre de nouveaux emplois créés pour les groupes vulnérables dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, les PME, l'agriculture durable, la gestion des déchets	80 500 (44 275 Femmes ; 36 225 Hommes)	100 000 (55 000 Femmes ; 45 000 Hommes)	85 600 (F 45 600 ; H 40 000)	FAO
2.3.2. Nombre de représentants de gouvernement / parlementaires et d'ONG/OSC formés en matière de gouvernance en sécurité alimentaire et nutritionnelle	0	50 (Femme : 28 ; Homme : 22)	100 (femme 30 ; hommes 70)	FAO
2.3.3. Nombre de représentants de gouvernement et d'ONG/OSC formés à la sensibilisation aux migrations liées au changement climatique et la dégradation de l'environnement (Base : 0 ; Cible : 50 (F : 28 ; H : 22)	0	50 (Femme : 28 ; Homme : 22)		OIM



Dans le village de Douguia, autrefois divisé par des conflits fonciers et des tensions intercommunautaires, une nouvelle ère de paix et de coopération a émergé. Les statistiques de la province montraient une augmentation de 7,7% des incidents violents liés à la terre au cours du deuxième semestre 2024 (mécanisme de suivi et d'analyse de OCHA). Grâce à l'initiative du système des Nations Unies, un comité de paix local, composé de représentants de toutes les communautés, a été mis en place. Les membres du comité ont été formés aux techniques de médiation, de résolution des conflits et de communication non violente. Assis à l'ombre d'un grand arbre, les membres du comité écoutent attentivement les griefs de chacun, cherchent des solutions équitables et durables, et encouragent le dialogue et la réconciliation. Avant, nous avions peur de nous parler, raconte Hissène, un éleveur qui a longtemps été en conflit avec des agriculteurs. Maintenant, grâce à cette formation et à ce comité, nous avons pu résoudre six conflits en 2024, et le nombre d'incidents a diminué de 10%.



## RESULTAT STRATEGIQUE 3 : RENFORCER LA GOUVERNANCE, L'ETAT DE DROIT ET LA COHESION SOCIALE

Ce résultat stratégique 3 du cadre de coopération contribue aux priorités nationales ciblées dans le PND 2025-2030, notamment l'Axe 1 : « Renforcement de l'unité nationale » et Axe 2 : « Renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit » et s'inscrit dans l'agenda 2030 sous l'ODD 5, 8, 10, 12, 16, 17. C'est la réponse collective du système des Nations Unies au Tchad en matière de la promotion des droits humains en accordant une attention particulière aux personnes et aux groupes les plus vulnérables ; l'amélioration de la gouvernance électorale ; le renforcement de la sécurité et de la justice ; la prévention et la résolution des conflits; le renforcement de la cohésion sociale et l'unité nationale ; les solutions durables aux situations de déplacement, et la prévention de l'extrémisme violent.



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



## Dialogue Intercommunautaire et Médiation

Les agences du système des Nations Unies conjointement ont soutenu la mise en place de 8 comités provinciaux et 31 comités départementaux de paix, de réconciliation et de cohésion sociale. Ces comités ont été formés aux techniques de médiation, de résolution des conflits, de communication non violente et de gestion des ressources naturelles. Au total 300 personnes ont été formées dont 120 femmes. Des dialogues intercommunautaires ont été organisés, réunissant 3 300 participants issus de 14 communautés différentes. Des accords de paix locaux ont été signés dans 10 localités, permettant de résoudre des conflits fonciers, des conflits liés à la transhumance.

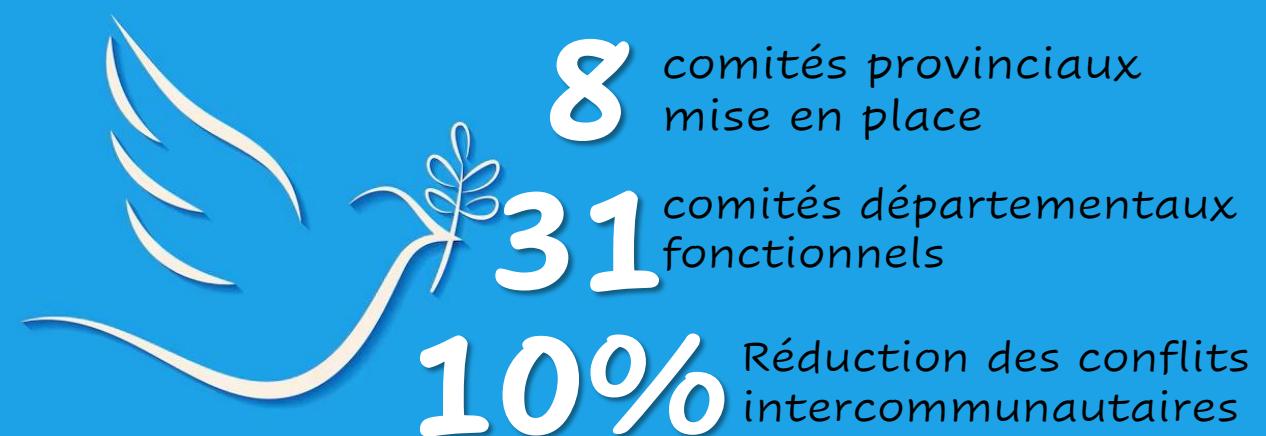
L'équipe pays a contribué à la promotion de la réconciliation nationale et la cohésion sociale et à la prévention des conflits par la mise en place effective des 8 comités provinciaux et 31 comités départementaux dans le Mayo Kebbi Ouest, la Tandjilé, le Chari-Baguirmi, le Bahr El Gazal, à N'Djaména, le Borkou, à l'Ennedi et au Tibesti. Les capacités des acteurs de stabilisation ont été renforcées en matière des Droits de l'Homme, y compris les Violence Basées sur le Genre, la prévention et la gestion des conflits et la cohabitation pacifique dans les zones de stabilisation.

### 3.1. Cohésion Sociale et Prévention des Conflits

Le Tchad est marqué par une diversité ethnique et religieuse qui, bien que source de richesse culturelle, est aussi parfois source de tensions. En 2024, les conflits intercommunautaires, souvent liés à l'accès aux ressources naturelles (terre, eau) et à la transhumance, ont causé 182 morts et 149 blessés, et ont déplacé 1018 personnes selon les rapports du mécanisme de suivi et d'analyse de OCHA. Cependant, comparé à la situation de 2023, il ressort une hausse de 100% du nombre de conflits enregistrés soit 28 conflits contre 14. Il en est pratiquement de même pour les décès enregistrés (71 décès contre 40 en 2023). Cette augmentation pourrait se justifier par des incursions d'individus armés non identifiés, signalées au sud entre novembre et décembre 2024, et exacerbant les tensions communautaires.

La prolifération des armes légères et de petit calibre contribue à l'escalade de la violence. La présence de groupes armés et la menace terroriste, en particulier dans la région du lac Tchad, ont un impact négatif sur la cohésion sociale et la sécurité des populations. De janvier à septembre 2024, il y a eu 102 incidents sécuritaires ont été rapportés, dont 75 actes de terrorisme. Ces incidents ont causé 94 morts, 10 blessés, et 111 personnes kidnappées et 5 personnes disparues (Aperçu de la situation humanitaire au Lac, septembre 2024). La manipulation politique et la diffusion de discours de haine, notamment sur les réseaux sociaux, exacerbent les tensions et fragilisent le tissu social.

L'équipe pays a appuyé la mise en place et a équipé la Commission Nationale Chargée de la Mise en œuvre du Programme de Désarmement Démobilisation et Réinsertion (CNCMO-DDR). Les capacités techniques de ses membres ont été renforcées. Depuis le début du conflit armé au Soudan en avril 2023, les Provinces de l'Est du Tchad, (Ouaddaï, Sila et du Wadi Fira), font face à une crise humanitaire majeure due à l'afflux massif de réfugiés soudanais. En réponse à cette crise, un Programme d'Appui à la Stabilisation et au Relèvement (PASRRC/STARR) a été conçu pour renforcer la résilience des communautés d'accueil et des réfugiés, en assurant une intégration harmonieuse et durable. Plusieurs activités préparatoires ont été réalisées, notamment l'identification des besoins et le renforcement des compétences, incluant surtout les femmes réfugiées, retournées et les femmes vulnérables de la communauté hôte.





## 3.2 Appui à la Justice et aux Droits Humains

L'accès à la justice reste un défi majeur au Tchad, en particulier pour les populations vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, minorités, populations rurales et déplacées). Selon les rapports administratifs 2024 du Ministère en charge de la justice, 40% de la population estime ne pas avoir accès à une justice équitable et efficace. Les institutions judiciaires (tribunaux, cours d'appel, prisons) souffrent d'un manque de ressources humaines qualifiées, d'infrastructures et d'équipements adéquats, et de procédures souvent longues et coûteuses. La surpopulation carcérale est un problème chronique.

Le Tchad compte 42 prisons, dont seulement 12 construites dans le respect des normes et standards de détention. Les autres prisons construites généralement depuis la période coloniale sont aujourd'hui obsolètes et inadaptées. Selon les données de la Direction de

l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme à la date du 08 novembre 2024, le Tchad comptait 11 536 détenus dont 214 femmes pour une capacité d'accueil estimé à environ 7000. Le taux d'occupation des prisons est de 164% en moyenne, avec des pics à plus de 200% dans certains établissements (Administration pénitentiaire, rapport d'ONG). Les conditions de détention sont souvent précaires, avec des problèmes d'hygiène, de malnutrition, de soins de santé et de respect des droits fondamentaux des détenus. Les violations des droits humains (arrestations arbitraires, détentions illégales, torture, mauvais traitements, violences basées sur le genre) restent préoccupantes, et l'impunité est fréquente. La justice transitionnelle, bien que nécessaire pour faire face aux séquelles des conflits passés, reste un processus complexe et fragile.

### Renforcement des Capacités des Acteurs Judiciaires

L'équipe pays a dispensé des formations à 200 magistrats, avocats, greffiers, officiers de police judiciaire et agents de l'administration pénitentiaire sur les thèmes suivants : droits de l'homme, droit international humanitaire, justice transitionnelle, lutte contre la torture, techniques d'enquête, rédaction de jugements, gestion des dossiers, éthique et déontologie. Avec le soutien de l'ONUDD, au moins 148 représentants de la chaîne pénale et représentants des FDS ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée (enquêtes, poursuites, collecte de preuve, coopération nationale et internationale, etc.) Des modules de formation spécifiques ont été développés sur les droits des femmes, les droits des enfants, les droits des personnes handicapées et les droits des minorités. Des outils pédagogiques et des guides pratiques ont été élaborés et distribués aux acteurs judiciaires.

### Amélioration de l'Accès à la Justice



Des cliniques juridiques et des bureaux d'aide juridictionnelle ont été mis en place ou renforcés pour fournir une assistance juridique gratuite ou à faible coût aux populations vulnérables. Des audiences foraines ont été organisées pour rapprocher la justice des justiciables dans les zones rurales et enclavées. Plus de 10 audiences foraines ont été tenues en 2024, permettant de traiter 24 affaires. Des campagnes de sensibilisation ont été menées pour informer les populations sur leurs droits et sur les procédures judiciaires. Le système des Nations Unies a apporté un appui financier pour la tenue de 05 audiences foraines et la mise à disposition des avocats pour apporter une assistance juridique et judiciaire à 40 victimes des VDH et des VSBG. L'ONUDD a également soutenu les acteurs nationaux dans la révision du cadre juridique national à travers des ateliers législatifs, par exemple sur la traite de personne et de trafic illicite de migrants.

## Appui à la Justice Transitionnelle

Les agences du système des Nations Unies conjointement ont soutenu le processus de justice transitionnelle, en fournissant une assistance technique au gouvernement tchadien pour l'élaboration d'une stratégie nationale de justice transitionnelle, la mise en place de mécanismes de vérité, de justice, de réparation et de garanties de non-répétition, et la consultation des victimes et des communautés affectées par les conflits passés.

## Amélioration des Conditions de Détention

L'équipe pays a mené des missions de monitoring des lieux de détention pour évaluer les conditions de détention, identifier les violations des droits humains et formuler des recommandations. Des projets ont été mis en œuvre pour améliorer les infrastructures carcérales (construction ou réhabilitation de cellules, de blocs sanitaires, de cuisines, etc.), fournir des équipements (matelas, couvertures, kits d'hygiène) et améliorer l'accès à l'eau potable, à la nourriture et aux soins de santé. Des programmes de réinsertion sociale des détenus ont été mis en place, comprenant des activités de formation professionnelle, d'alphabétisation et de soutien psychosocial.

## E-Justice

Des efforts ont été entrepris pour moderniser le système judiciaire grâce à l'introduction de technologies numériques (e-justice). Une plateforme de dépôt de plaintes et de requêtes en ligne a été développée, et des formations ont été dispensées aux acteurs judiciaires sur l'utilisation de ces outils. En 2024, l'équipe pays, en collaboration avec le Ministère de la Justice et des Droits Humains, a mis en place l'e-justice a permis l'atteinte de plusieurs résultats structurants pour la mise en œuvre de cette stratégie d'e-justice au Tchad, notamment :

- ✓ L'exposition à des concepts et standards internationaux en lien avec la digitalisation de la justice
- ✓ Le networking avec des experts de la transformation digitale issus de différents pays
- ✓ La familiarisation avec l'arsenal légal et réglementaire en lien avec la digitalisation de la justice au Maroc
- ✓ L'exposition à des technologies de pointe liées à la transformation digitale notamment le système infrastructurel du ministère de la Justice du Maroc

Le renforcement des capacités des acteurs judiciaires a contribué à améliorer la qualité des services judiciaires et à réduire les délais de traitement des affaires. L'assistance juridique gratuite a permis à des milliers de personnes vulnérables d'accéder à la justice et de faire valoir leurs droits. Les audiences foraines ont rapproché la justice des justiciables et ont permis de désengorger les tribunaux. Les missions de monitoring des lieux de détention ont permis d'identifier des violations des droits humains et de formuler des recommandations pour améliorer les conditions de détention. Des progrès ont été réalisés en matière de justice transitionnelle, mais le processus reste lent et complexe.



Aïcha, une jeune femme victime de viol, a pu obtenir justice grâce à l'assistance juridique gratuite fournie par une clinique juridique soutenue par le système des Nations Unies. Son agresseur a été arrêté, jugé et condamné. Aïcha a également bénéficié d'un soutien psychosocial et d'une aide à la réinsertion sociale. « Je suis soulagée que justice ait été rendue », dit-elle. « J'espère que mon histoire encouragera d'autres femmes à dénoncer les violences qu'elles subissent ».





L'équipe pays a appuyé l'enregistrement des électeurs, la mise en place d'un système de centralisation et de publication des résultats, et la sensibilisation des électeurs et des organisations de la société civile dans les 18 sur 23 provinces. Appui à la diffusion des messages dans 11 groupes de langues locales sur 64 radios couvrant les 23 provinces, pendant deux semaines. Un accent particulier a été mis sur la promotion de la participation des femmes et des jeunes, avec des campagnes de sensibilisation ciblées, des quotas pour les candidatures féminines, et des formations spécifiques. Des observateurs électoraux nationaux et internationaux ont été déployés pour surveiller le déroulement des élections et garantir leur transparence et leur crédibilité.

### Promotion de la Participation Citoyenne

Des campagnes d'éducation civique et électorale ont été menées pour informer les citoyens sur leurs droits et devoirs, sur le processus électoral et sur l'importance de la participation politique. Des forums de dialogue et des débats publics ont été organisés pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et de poser des questions aux candidats. Des initiatives ont été lancées pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes à la vie politique, notamment à travers des quotas, des formations et des campagnes de sensibilisation.

L'élection présidentielle de 2024 s'est déroulée dans un climat globalement pacifique et transparent, avec un taux de participation de 75,78%. Les élections législatives, provinciales et communales ont également été organisées, permettant de renouveler les institutions démocratiques du pays. Il y a 34% de femmes pour les dernières élections législatives selon le Conseil Constitutionnel. La participation des femmes et des jeunes à la vie politique a légèrement augmenté, mais reste en deçà des objectifs.

### 3.3 Participation Politique et Processus Électoraux

La participation politique au Tchad, en particulier celle des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, reste limitée. Selon les données fournies par le président de l'ANGE lors de l'annonce des résultats provisoires des élections législatives, communales et provinciales, le taux de participation des femmes est de 34,61%. Pour les élections provinciales, le taux de participation des femmes est de 34,8% sur les 1260 candidatures enregistrées. Quant aux élections communales, le taux de participation des femmes est de 34,2% sur 6156 candidatures enregistrées.

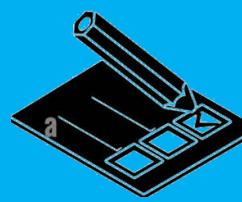
Le manque de confiance dans les institutions électorales, la violence électorale, la corruption, le clientélisme et le manque d'information et d'éducation civique sont autant de facteurs qui limitent la participation politique. Les partis politiques manquent souvent de ressources, de capacités et de structures démocratiques internes. Les femmes sont souvent exclues ou marginalisées dans la vie politique, en raison des normes sociales et culturelles, du manque d'accès à l'éducation et aux ressources, et de la violence politique.



**238** Agents formateurs électoraux formés dont 20% des femmes



**132 680** membres de bureau de vote, formés



**150 000** Bulletins et Guides de l'Observateurs produits

**100 000** Manuels des membres du bureau vote fournis



**Mme Aché, une jeune femme engagée dans la politique, a participé à une formation sur le leadership féminin organisée par le système des Nations Unies. Grâce à cette formation, elle a acquis les compétences et la confiance nécessaires pour se présenter aux élections municipales. Elle a été élue conseillère municipale du 2ème arrondissement et est devenue une voix forte pour les femmes et les jeunes de sa communauté.**

## PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE ET CREATRICE D'EMPLOIS

# 4

RESULTAT STRATEGIQUE



Onze agences et programme des Nations Unies sur les quinze œuvrant au Tchad (FAO, PNUD, UNICEF, HCR, PAM, UNFPA, OIM, OCHA, OIT, ONUSIDA ; UNV) participent à sa mise en œuvre. Six ministères sectoriels clés sont impliqués dans sa mise en œuvre en 2024, à savoir : Ministère en Charge des Finances et de la Coopération; Ministère en charge du Commerce; Ministère en charge de l'Agriculture; Ministère en charge de l'Elevage; Ministère en charge de l'Eau et Energie; Ministère en charge de la Justice; Ministère en charge de l'Administration du Territoire; Ministère en charge du Genre; Ministère en charge des Métiers; Ministère en charge de la Fonction Publique; Ministère en charge des Sports, des Loisirs, de la Jeunesse et du Leadership Entrepreneurial ; Ministère en charge de la Télécommunication; Ministère en charge de l'Education; Ministère en charge des Affaires Etrangères.

Ce résultat stratégique 4 du cadre de coopération contribue aux priorités nationales ciblées dans le PND 2025-2030, notamment l'Axe 3 : « Développement d'une économie diversifiée et compétitive » et Axe 4 : « Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne » et s'inscrit dans l'agenda 2030 sous l'ODD 1, 2, 5, 8, 10, 11, 12, 17. C'est la réponse collective du système des Nations Unies au Tchad en matière de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies humanitaires et de développement, le renforcement des capacités des ministères et le plaidoyer pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en particulier, le développement des filières porteuses et des chaînes de valeurs, l'accès et l'utilisation des énergies renouvelables et l'accès aux financements innovants, le renforcement des capacités des plus vulnérables pour utiliser davantage des services financiers adaptés de qualité





## Formation et Accompagnement



Les agences du système des Nations Unies conjointement ont mis en œuvre des programmes de formation en entrepreneuriat, ciblant en particulier les jeunes et les femmes.

En 2024, environ 124 personnes dont 70 femmes dans 5 provinces ont été formées à la création et à la gestion d'entreprise, à la comptabilité, au marketing, à l'accès aux financements. Des incubateurs d'entreprises et des centres d'appui aux PME ont été créés ou renforcés, offrant un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs (coaching, mentorat, assistance technique, accès à des réseaux).

Plus de 45 PME ont bénéficié de cet accompagnement en 2024. Des concours de plans d'affaires ont été organisés pour identifier et soutenir les projets entrepreneuriaux les plus prometteurs.

### 4.1 Soutien à l'Entrepreneuriat et à l'Emploi

Le Tchad est confronté à un taux de chômage et de sous-emploi élevé, en particulier chez les jeunes et les femmes. Selon les dernières données disponibles, le taux de chômage au sens de BIT est estimé à 5,7% au niveau national dont 4,2% chez les femmes. Le taux de chômage au sens large est estimé à 17,6% dont 60% chez les jeunes de 15 à 24 ans (INSEED, ECOSIT 4). L'économie tchadienne est peu diversifiée et dépendante du secteur pétrolier, qui représente 11% du PIB nominal, 95% des exportations et 47% des recettes publiques, en moyenne sur la période 2018-2024 (ministère des Finances, Banque Mondiale, FMI, 2024). Le secteur privé formel est peu développé, et la majorité des emplois se trouvent dans le secteur informel, caractérisé par une faible productivité, des conditions de travail précaires et un manque de protection sociale. L'accès au financement est un obstacle majeur pour les petites et moyennes entreprises (PME), en particulier pour les jeunes et les femmes entrepreneurs. Les taux d'intérêt sont élevés, les garanties exigées sont souvent

inaccessibles, et les procédures administratives sont complexes. Le manque de compétences et de qualifications de la main-d'œuvre limite la productivité et la compétitivité des entreprises. Le climat des affaires est peu favorable à l'investissement et à la création d'emplois, en raison de la bureaucratie, de la corruption, de l'insécurité juridique et du manque d'infrastructures.

En 2024, les activités d'autonomisation et de création d'opportunités de génération de revenus et d'emplois du projet Fenêtre Nationale de Stabilisation (FNS) ont touché 1 000 personnes dont 670 femmes, soit (67%) et 330 hommes (33%) dans la Province du Lac (Tchoukouboul et Bagasola) ; les jeunes sont aussi représentés ce qui a induit une croissance certaine de la production agricole et halieutique. Ces emplois et opportunités économiques créés, en particulier pour les jeunes et les femmes, contribuent directement à la croissance inclusive et diversifiée.



# +1000

jeunes, dont 670 filles, ont été formés et participent à des activités génératrices de revenus; à travers le projet FND dans la province du LAC



Dans le secteur minier, l'équipe pays a fourni une assistance technique au gouvernement pour la mise en place d'un cadastre minier dynamique, afin d'améliorer la transparence et la gestion du secteur. Des initiatives ont été lancées pour promouvoir la formalisation du secteur minier artisanal et améliorer les conditions de travail et de vie des mineurs artisanaux.

L'équipe pays a développé plusieurs autres initiatives dont l'initiative Main dans la Main, l'initiative un pays, un produit et l'initiative Ville verte. L'Initiative la Main dans la main vise comme objectif d'accélérer la transformation agricole et le développement rural durable (ODD1, ODD2, ODD10) ; Augmenter la productivité agricole ; Améliorer la nutrition et le niveau de vie des ruraux et Contribuer à la croissance économique mondiale. Les raisons qui ont milité pour cette initiative sont nombreuses et les principales sont : la fragmentation des interventions entre les partenaires de développement ; l'incapacité de trouver et d'exploiter des synergies ou d'opérer des arbitrages entre les actions en faveur du développement; l'analyse et hiérarchisation insuffisante des projets et des investissements en faveur du développement; collecte de données et analyse de l'impact insuffisantes et incohérentes dans le temps; la culture limitée de la redevabilité pour les impacts aussi bien directs qu'indirects ; l'incapacité de démontrer un impact sur le développement à grande échelle conforme aux ambitions du Programme 2030 et des ODD.

## 4.2 Développement des Filières Porteuses

La filière coton, autrefois pilier de l'économie tchadienne, est en déclin en raison de la baisse des prix mondiaux, du manque de compétitivité des producteurs tchadiens et de l'absence d'investissements dans la modernisation de la filière. La filière bétail, qui représente un potentiel économique important, est confrontée à des défis en matière de santé animale, de commercialisation, d'accès à l'eau et aux pâturages, et de conflits entre éleveurs et agriculteurs. La filière pêche, bien que prometteuse, est sous-exploitée en raison du manque d'infrastructures, d'équipements et de compétences. La filière piscicole est émergente. Les pisciculteurs du TCHAD ont été formés sur l'utilisation de l'Outil convivial d'aide à la prise de décision sur les investissements en aquaculture » (UTIDA). C'est un outil qui vise à aider les petits et moyens pisciculteurs, qui s'interrogent sur l'opportunité de réaliser un investissement, à prendre leur décision en fonction d'hypothèses

spécifiques. Des projets spécifiques ont été mis en œuvre pour promouvoir l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation, l'agroforesterie et d'autres pratiques agricoles durables. L'équipe pays a soutenu le développement de la filière bétail, en mettant l'accent sur la santé animale (vaccination, traitement des maladies), l'amélioration génétique, la gestion des pâturages, l'accès à l'eau et la commercialisation du bétail et des produits dérivés (viande, lait, cuir).

De même, dans le secteur de la pêche, l'équipe pays a soutenu le développement de la filière pêche, en promouvant des techniques de pêche durables, en renforçant les capacités des pêcheurs, en améliorant les infrastructures de débarquement et de conservation du poisson, et en facilitant l'accès aux marchés.



## 4.3 Renforcement de la Résilience Climatique



*Le Tchad est l'un des pays les plus vulnérables au monde aux effets du changement climatique. Les sécheresses, les inondations, les températures extrêmes et la désertification menacent la production agricole, l'élevage, la pêche, la sécurité alimentaire, la santé et les ressources en eau. Les capacités d'adaptation des communautés et des institutions sont limitées, en raison du manque de ressources financières, techniques et humaines, ainsi que du manque d'informations et de connaissances sur les risques climatiques.*

### Amélioration de la Gestion des Ressources Naturelles

Des projets ont été mis en œuvre pour promouvoir la gestion durable des terres, de l'eau et des forêts, en luttant contre la déforestation, la dégradation des sols, l'érosion et la désertification. Des techniques de conservation des sols et de l'eau (zaï, demi-lunes, cordons pierreux) ont été promues. Des pépinières ont été créées pour produire des plants d'arbres adaptés aux conditions locales, et des campagnes de reboisement ont été organisées.

### Gestion de l'eau et des inondations

L'équipe pays apporte des appuis substantiels dans le domaine de la gestion de l'eau en termes de renforcement des institutions et des mécanismes au niveau national et local pour mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), de l'élaboration des textes et de la gestion des inondations.

Le système des Nations Unies a apporté son appui au Gouvernement pour lutter contre les inondations. Dans ce contexte un Accord a été signé entre le PNUD et le Gouvernement pour mettre en œuvre le Projet Intégré pour la Lutte contre les inondations et de résilience urbaine à N'Djaména (PILIER) avec une subvention d'un montant de 20 millions de F CFA.

### Développement des Énergies Renouvelables

Des projets ont été mis en œuvre pour promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien, biogaz) dans l'agriculture, l'élevage et la transformation des produits agricoles, afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Des systèmes d'irrigation solaires ont été installés, des pompes solaires ont été fournies, et des formations ont été dispensées sur l'utilisation et la maintenance de ces équipements.

La mini-centrale solaire a été installée à Mandelia à environ 60 kilomètres de N'Djaména. Plus d'une soixante de ménages bénéficient d'ores et de la connexion électrique ; plus d'une centaine de ménages en bénéficieront progressivement. Un comité de gestion est mis en place.

### Renforcement des Systèmes d'Alerte Précoce et de Gestion des Risques de Catastrophes

Des systèmes d'alerte précoce (SAP) ont été mis en place ou renforcés pour informer les populations des risques de sécheresse, d'inondations, de tempêtes de sable et d'autres catastrophes naturelles. Des plans de contingence et des plans de préparation aux catastrophes ont été élaborés et mis en œuvre. Des formations ont été dispensées aux communautés et aux autorités locales sur la gestion des risques de catastrophes (nombre, par sexe si possible).

Un système organisationnel décentralisé, fiable et fonctionnel pour la gestion des

risques climatiques et des catastrophes, et la coordination de la réponse est mise en place par le PNUD. Dans ce cadre, le PNUD, à travers le Projet Gestion Communautaire des Risques Climatiques au Tchad (PGCRCT), a mis à la disposition de l'ANAM et de la DRE 61 équipements hydrométéorologiques (toute catégorie confondue), acquis au profit de l'ANAM et de la DRE dont 56 déjà installés et 05 Stations d'observations hydrologiques automatiques (SHA) en cours d'installation.

# Appui Stratégique et Politique

## L'équipe pays a soutenu l'élaboration de documents stratégiques clés:

- ❖ Révision de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques.
- ❖ Feuille de Route de la CDN (Contribution Déterminée au niveau National) et son Plan de Partenariat.
- ❖ Plan de Financement de la CDN.
- ❖ Stratégie Genre et Changement Climatique.
- ❖ Elaboration d'une stratégie nationale d'accès des acteurs des chaînes de valeurs agricoles et alimentaires aux financements et crédits à faible coût 2024 - 2033
- ❖ Arrêté portant attribution, composition et fonctionnement de la plateforme de concertation et de dialogue inclusif sur les semences
- ❖ Mise en place de l'observatoire national de l'équité et égalité genre
- ❖ Réforme foncière : Elaboration de la politique nationale foncière ; en cours (code foncier, code pastorale etc).
- ❖ Élaboration d'une Stratégie de Mobilisation de Ressources de l'Observatoire de la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de Genre
- ❖ Stratégie femme et climat,
- ❖ Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN)
- ❖
- ❖ Appui a la gouvernance sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- ❖ Vulgarisation de la feuille de route nationale sur les systèmes alimentaires
- ❖ Évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route nationale sur les systèmes alimentaires
- ❖ Renforcement des capacités des parlementaires en matière de nutrition et sécurité alimentaire notamment dans le cadre du programme REACH et alliance parlementaire
- ❖ Mécanisme de la régulation de la transhumance transfrontalière
- ❖ Formation sur l'approche des systèmes alimentaires
- ❖ Identification des indicateurs complémentaires en matière de l'égalité et de l'équité de genre dans le domaine de la sécurité alimentaire, la nutrition et de l'agriculture durable (SANAD)
- ❖ Développement de l'initiative Main dans la Main, ville verte ;
- ❖ Vulgarisation de la Feuille de route systèmes alimentaires ; opérationnalisation du Nexus HDP
- ❖
- ❖ Soutien à la gouvernance climatique :
- ❖ Création et opérationnalisation du COTNACC (Comité National Changement Climatique).
- ❖ Renforcement des capacités en finance climatique.
- ❖ Amélioration de la collecte de données sur les CDN.
- ❖ Diagnostic et renforcement du système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification).
- ❖
- ❖ Des milliers d'agriculteurs et d'éleveurs ont adopté des pratiques agricoles et pastorales plus résilientes au changement climatique. La gestion des ressources naturelles s'est améliorée dans les zones d'intervention. Les communautés sont mieux préparées à faire face aux sécheresses et aux inondations. Les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites dans certains secteurs.



## PARTENARIAT POUR LE FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

L'ONU Tchad a mobilisé un large éventail de partenaires pour financer et mettre en œuvre l'agenda 2030, en mettant l'accent sur la collaboration et la complémentarité :

### Partenariats Public-Public (Nationaux) :

- **Gouvernement Tchadien** : Collaboration étroite avec les ministères sectoriels (Santé, Éducation, Agriculture, Environnement, Justice, Finances, etc.), les institutions nationales (INSEED, ANGE, CNDH, etc.) et les collectivités territoriales.
- **Co-financement** : Le gouvernement tchadien a contribué au financement de certains projets et programmes, démontrant son engagement envers l'agenda 2030.

### Partenariats Public-Public (Internationaux) :

- **Agences des Nations Unies** : Collaboration interagences au sein de l'équipe pays du système des Nations Unies (PNUD, UNICEF, HCR, PAM, FAO, UNFPA, OMS, ONUSIDA, UNESCO, OCHA, OIM, OIT, HCDH, ONUDC), avec une coordination renforcée et des programmes conjoints.
- **Bailleurs de Fonds Bilatéraux** : Mobilisation de ressources auprès de pays donateurs (Allemagne, Japon, Suède, Pays-Bas, Royaume-Uni, Canada, France, Italie).
- **Bailleurs de Fonds Multilatéraux** : Mobilisation de ressources auprès d'organisations internationales (Union Européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Fonds Mondial, Gavi, CERF, PBF).

### Partenariats Public-Privé (PPP) :

- Collaboration avec des entreprises privées, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des télécommunications et des infrastructures.
  - Projet GCP/GLO/1170/GCR – Scaling-up public private co-investments for climate action in agrifood systems.
  - Partenariats avec des entreprises agroalimentaires locales pour la construction de centres de stockage et de transformation.
  - Partenariats avec des entreprises spécialisées dans les technologies de l'eau.

### Partenariats avec la Société Civile :

- Collaboration étroite avec des organisations de la société civile (OSC) nationales et internationales, pour la mise en œuvre de projets, la sensibilisation, le plaidoyer et le suivi des interventions.
- Exemples d'OSC partenaires : CELIAF, CNCPR, COPAFIB-TCHAD.

### Partenariats avec les Universités et les Centres de Recherche :

- Collaboration avec des institutions universitaires et des centres de recherche pour la production de connaissances, l'évaluation des interventions et le renforcement des capacités.

### Partenariats Sud-Sud:

- Coopération avec le Brésil pour le transfert de techniques de culture.
- Coopération avec le Bénin pour le renforcement des capacités des agriculteurs.
- Projet TCP/CHD/4003 : Valorisation des filières Balanites et Tamarin.
- Projet GCP/CHD/O60/NET : Amélioration de la gouvernance foncière.

### Coopération Sous-Régionale:

- Stratégie régionale de Stabilisation, de Redressement et de Résilience des Zones du Bassin du Lac Tchad.
- Projet UTF/CHD/O51/CHD : Programme Régional Conjoint Sahel.
- Projet GCP/CHD/O50/EC : Régulation de la Transhumance Transfrontalière en Afrique Centrale.
- Projet OSRO/SFW/O09/USA : Amélioration de la préparation et de la réponse à l'insécurité alimentaire.



## Sources de Financement

Le financement de l'agenda 2030 au Tchad en 2024 a été assuré par une combinaison de sources

### Ressources Nationales :

- Budget de l'État : Contribution du gouvernement tchadien au financement de certains projets et programmes.
- Recettes fiscales : Efforts pour améliorer la mobilisation des recettes fiscales et accroître l'espace budgétaire de l'État

### Ressources Extérieures :

- Aide Publique au Développement (APD)
  - Dons et subventions de la part de pays donateurs et d'organisations internationales.
  - Prêts concessionnels de la part d'institutions financières internationales (Banque Mondiale, BAD, FIDA).

### Investissements Directs Étrangers (IDE) :

- Attraction d'investissements directs étrangers dans des secteurs clés de l'économie (agriculture, énergie, infrastructures). Cependant, le niveau d'IDE reste faible.

### Financements Innovants :

- Mobilisation de ressources auprès de fonds fiduciaires, de fonds thématiques (Fonds Vert pour le Climat, Fonds Mondial, etc.) et de mécanismes de financement innovants (financement mixte, obligations vertes, etc.).

### Contributions du Secteur Privé :

- Investissements directs du secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé (PPP).
- Contributions financières et en nature de la part d'entreprises.

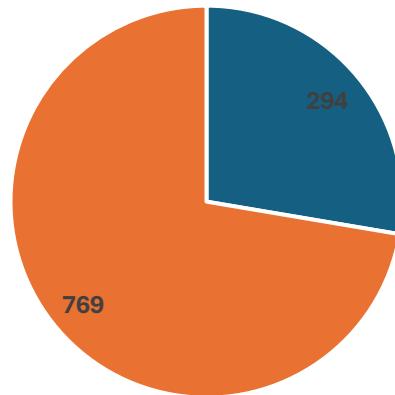
### Contributions de la Société Civile :

- Mobilisation de ressources auprès d'organisations de la société civile (OSC) nationales et internationales.
- Contributions en nature (bénévolat, expertise, etc.).

# OBJECTIFS CLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES POUR 2025

## APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

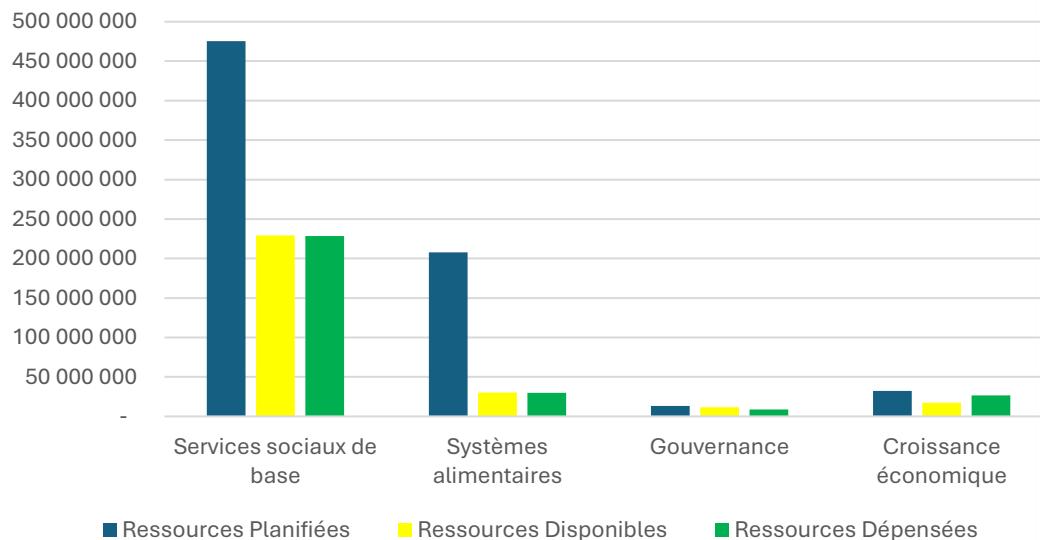
En 2024, le système des Nations Unies a dépensé au total \$294 millions pour appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre des activités de développement et \$769 millions pour les activités humanitaires. Les dépenses humanitaires font le triple des dépenses de développement.



■ Activités de développement ■ Activités humanitaires

En 2024, au total, \$ 729 millions ont été planifiées pour les activités de développement, \$289 millions étaient disponibles en début d'année, les agences ont pu dépenser \$294 millions soit \$5 millions des fonds additionnels mobilisés. Cette situation financière varie d'une priorité du cadre de coopération à un autre. Les dépenses effectuées dans les

services sociaux de base représentent 78% des total des dépenses, suivies de loin des dépenses sur les systèmes alimentaires avec 10% et la croissance économique avec 9%. C'est dans le domaine de la gouvernance, cohésion sociale et paix qu'on enregistre le plus faible taux de dépenses de 3%.



## Priorité 1 : Santé et VIH

Objectif : Améliorer la santé maternelle et infantile, réduire la prévalence du VIH et renforcer la réponse aux épidémies.

Actions Prioritaires:

- Accélérer la Couverture Vaccinale : Intensifier les campagnes de vaccination de routine et supplémentaires, en ciblant les zones à faible couverture et les populations vulnérables. Atteindre une couverture vaccinale d'au moins 80% pour tous les antigènes.
- Renforcer la PTME : Augmenter le taux de dépistage du VIH chez les femmes enceintes et le taux d'accès aux ARV pour les femmes séropositives et leurs enfants. Viser l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH.
- Améliorer la Prise en Charge du VIH : Élargir l'accès au traitement antirétroviral pour toutes les personnes vivant avec le VIH, en particulier les enfants et les adolescents. Améliorer la qualité des soins et le suivi des patients.
- Renforcer la Préparation et la Réponse aux Épidémies : Renforcer les systèmes de surveillance épidémiologique, les capacités de diagnostic et de prise en charge, et les stocks de médicaments et de matériel d'urgence.
- Intégrer les Services : Renforcer l'intégration des services de santé (santé maternelle et infantile, VIH, nutrition, planification familiale, etc.) pour une approche plus holistique et plus efficace.
- Soutenir le Système de Santé : Continuer à renforcer les capacités des districts sanitaires, en fournissant des équipements, des médicaments, des formations et un appui à la gestion.
- Lutte contre la stigmatisation : Renforcer les actions de lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.

## Priorité 2 : Nutrition

Objectif : Réduire la prévalence de la malnutrition aiguë et chronique chez les enfants de moins de cinq ans.

Actions Prioritaires :

- Intensifier le Traitement de la MAS : Élargir la couverture du traitement de la malnutrition aiguë sévère, en renforçant les capacités des unités nutritionnelles thérapeutiques et en améliorant l'accès aux aliments thérapeutiques.
- Renforcer la Prévention : Mettre en œuvre des interventions de prévention à grande échelle, en ciblant les 1000 premiers jours de vie (de la conception aux deux ans de l'enfant) : promotion de l'allaitement maternel exclusif, de l'alimentation complémentaire appropriée, supplémentation en micronutriments, déparasitage, amélioration de l'hygiène, etc.
- Lutter contre les Causes Profondes : S'attaquer aux causes profondes de la malnutrition, en améliorant la sécurité alimentaire des ménages, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et en promouvant des pratiques agricoles durables.
- Mettre en œuvre les recommandations de l'OMS 2023 concernant la malnutrition aiguë.
- Renforcer la coordination multisectorielle de la nutrition.

## Priorité 3 : Éducation

Objectif : Améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, en particulier les filles et les enfants vulnérables.

Actions Prioritaires:

- Accroître l'Offre Éducative : Construire et réhabiliter des salles de classe, en particulier dans les zones rurales et les zones touchées par les crises.
- Améliorer la Qualité de l'Enseignement : Renforcer la formation initiale et continue des enseignants, fournir du matériel pédagogique adapté, et promouvoir des méthodes d'enseignement actives et inclusives.
- Promouvoir la Scolarisation des Filles : Mettre en œuvre des mesures spécifiques pour encourager la scolarisation et le maintien des filles à l'école (bourses, campagnes de sensibilisation, lutte contre les mariages précoces, etc.).
- Développer l'Éducation Préscolaire : Élargir l'accès à l'éducation préscolaire de qualité, en particulier pour les enfants des zones rurales et des familles pauvres.
- Renforcer le Système Éducatif : Appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme éducative, en renforçant les capacités de planification, de gestion et de suivi-évaluation.
- Mettre en œuvre la stratégie d'éducation inclusive.

## Priorité 4 : Eau, Hygiène et Assainissement (WASH)

Objectif : Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous, en particulier dans les zones rurales et les zones touchées par les crises.

Actions Prioritaires:

- Construire et Réhabiliter des Infrastructures WASH : Augmenter le nombre de points d'eau potable (puits, forages, systèmes d'adduction d'eau), de latrines améliorées (familiales, publiques, scolaires) et de stations de lavage des mains.
- Promouvoir l'Hygiène : Intensifier les campagnes de promotion de l'hygiène, en mettant l'accent sur le lavage des mains au savon, l'utilisation des latrines, le traitement de l'eau à domicile et la gestion des déchets.
- Accélérer l'ATPC : Étendre la mise en œuvre de l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) pour éliminer la défécation à l'air libre.
- Assurer la Durabilité : Renforcer les mécanismes de gestion communautaire des infrastructures WASH, former des techniciens locaux et mettre en place des systèmes de maintenance et de réparation.
- Intégrer le WASH dans les Autres Secteurs : Intégrer les interventions WASH dans les programmes de santé, de nutrition, d'éducation et de protection de l'enfance.

## Priorité 5 : Protection Sociale et de l'Enfant

Objectif : Renforcer les systèmes de protection sociale et de protection de l'enfant, et garantir l'accès aux services pour les enfants et les familles vulnérables.

Actions Prioritaires :

- Étendre la Couverture de la Protection Sociale : Mettre en place des programmes de transferts monétaires et de filets sociaux pour les familles les plus pauvres et les plus vulnérables, en ciblant en particulier les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes handicapées et les personnes âgées.
- Renforcer les Services de Protection de l'Enfant : Améliorer l'accès aux services de protection de l'enfant (services sociaux, justice pour mineurs, police spécialisée), en renforçant les capacités des acteurs, en améliorant les infrastructures et en mettant en place des mécanismes de signalement et de prise en charge des cas de violence, d'abus et d'exploitation.
- Promouvoir l'Enregistrement des Naissances : Intensifier les campagnes d'enregistrement des naissances, en particulier dans les zones rurales et les zones difficiles d'accès.
- Lutter contre le Travail des Enfants et le Mariage Précoce : Mettre en œuvre des programmes de prévention et de prise en charge des enfants victimes de travail des enfants et de mariage précoce.
- Soutenir les Familles d'Accueil : Renforcer le système de placement familial et soutenir les familles d'accueil temporaires.
- Mettre en œuvre la politique nationale de protection sociale.

## Résultat Stratégique 2 : Vers des Systèmes Alimentaires Durables et Résilients au Tchad

### Priorité 1 : Renforcer la Production Agricole et la Productivité

Objectif : Augmenter la production agricole et la productivité de manière durable et résiliente face au changement climatique.

Actions Prioritaires :

- Intensifier la Promotion de l'Agroécologie : Étendre la diffusion des pratiques agroécologiques (conservation des sols et de l'eau, diversification des cultures, utilisation de semences améliorées et résistantes à la sécheresse, agriculture biologique, etc.) à un plus grand nombre d'agriculteurs.
- Améliorer l'Accès à l'Irrigation : Développer la petite irrigation et promouvoir des techniques d'irrigation économes en eau (goutte-à-goutte, aspersion, etc.).
- Renforcer les Capacités des Producteurs : Fournir aux agriculteurs un accès à la formation, à l'information, aux technologies et aux services agricoles.
- Soutenir la Recherche Agricole : Investir dans la recherche agricole pour développer des variétés de cultures et des races animales adaptées au contexte tchadien et résistantes au changement climatique.
- Améliorer les statistiques agricoles

### Priorité 2 : Améliorer l'Accès à la Nourriture et la Nutrition

Objectif : Réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en particulier chez les enfants et les femmes.

Actions Prioritaires:

- Renforcer les Filets Sociaux : Étendre la couverture des programmes de transferts monétaires et de filets sociaux, en ciblant les ménages les plus vulnérables.
- Promouvoir la Diversification Alimentaire : Encourager la production et la consommation d'aliments nutritifs et diversifiés (légumes, fruits, légumineuses, produits animaux).
- Lutter contre la Malnutrition : Intensifier les interventions de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë et chronique, en particulier pendant la période de soudure.
- Améliorer les Pratiques d'Alimentation : Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), et lutter contre les pratiques néfastes.
- Elaborer la table de composition alimentaire du Tchad.

### Priorité 3 : Développer les Chaînes de Valeur et les Marchés

Objectif : Créer de la valeur ajoutée, réduire les pertes post-récolte et améliorer l'accès des producteurs aux marchés.

Actions Prioritaires:

- Soutenir la Transformation Locale : Investir dans des unités de transformation agroalimentaire (huileries, laiteries, abattoirs modernes, unités de transformation de fruits et légumes), en particulier dans les zones rurales.
- Améliorer les Infrastructures de Stockage et de Conservation : Construire et réhabiliter des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles (greniers améliorés, silos, magasins de stockage, chambres froides).
- Faciliter l'Accès aux Marchés : Améliorer les infrastructures de transport et de logistique, organiser des foires agricoles, mettre en place des plateformes de commercialisation, et développer des labels de qualité.
- Renforcer les Organisations de Producteurs : Soutenir la création et le renforcement de coopératives agricoles et d'autres organisations de producteurs, pour leur permettre de mieux négocier les prix, d'accéder aux intrants et aux services, et de commercialiser leurs produits.
- Digitaliser les processus d'accès aux marchés et d'amélioration des chaînes de valeur agricoles.

## Résultat Stratégique 3 : Renforcer la gouvernance, l'état de droit et la cohésion sociale

### Priorité 4 : Promouvoir des Politiques et une Gouvernance Favorables

Objectif : Créer un environnement politique et institutionnel favorable au développement de systèmes alimentaires durables et résilients.

Actions Prioritaires :

- Mettre en Œuvre les Politiques et Stratégies Existantes : Accélérer la mise en œuvre des politiques et stratégies agricoles, alimentaires et nutritionnelles existantes, en allouant les ressources nécessaires et en renforçant les mécanismes de coordination.
- Finaliser et Mettre en Œuvre la Réforme Foncière : Accélérer le processus de réforme foncière, pour sécuriser les droits fonciers des agriculteurs et prévenir les conflits fonciers.
- Renforcer les Capacités des Institutions : Renforcer les capacités des ministères concernés (Agriculture, Élevage, Environnement, Commerce), des services déconcentrés et des collectivités territoriales, en matière de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques agricoles.
- Promouvoir la Participation et la Transparence : Impliquer les organisations de producteurs, la société civile et le secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles, et garantir la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques.
- Mettre en place un mécanisme de gestion des risques agricoles.
- Adopter les textes d'application de la Loi d'Orientation Agro-sylvo- pastorale et Halieutique.

### Priorité 5 : Renforcement de la résilience

Objectif : Renforcer les capacités d'adaptation et la préparation aux aléas.

Actions Prioritaires:

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de résilience et actions anticipatoires.
- Mobilisation des finances climatiques.
- Développement des chaînes de valeurs porteuses.

### Priorité 1 : Consolider la Paix et la Cohésion Sociale

Objectif : Prévenir et résoudre les conflits, renforcer le dialogue intercommunautaire et promouvoir la réconciliation.

Actions Prioritaires :

- Renforcer les Mécanismes de Dialogue : Soutenir et renforcer les comités de paix locaux, les plateformes de dialogue intercommunautaire et les initiatives de médiation.
- Promouvoir la Justice Transitionnelle : Accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de justice transitionnelle, incluant des mécanismes de vérité, de justice, de réparation et de garanties de non-répétition.
- Lutter contre les Discours de Haine : Sensibiliser les populations aux dangers des discours de haine et de la désinformation, et renforcer les capacités des médias et des organisations de la société civile à lutter contre ces phénomènes.
- Promouvoir la Participation des Femmes et des Jeunes : Encourager la participation active des femmes et des jeunes à la vie politique et sociale, et soutenir leurs initiatives en faveur de la paix et de la cohésion sociale.
- Soutenir les Initiatives Locales de Paix : Appuyer les projets de développement communautaire qui favorisent la coopération intercommunautaire et renforcent la résilience des communautés.

### Priorité 2 : Renforcer l'État de Droit et l'Accès à la Justice

Objectif : Améliorer l'accès à une justice équitable et efficace pour tous, et garantir le respect des droits humains.

Actions Prioritaires :

- Renforcer les Capacités des Acteurs Judiciaires : Fournir des formations continues aux magistrats, aux avocats, aux greffiers, aux officiers de police judiciaire et au personnel pénitentiaire, sur les droits humains, le droit pénal, la procédure pénale, la justice pour mineurs, la lutte contre la corruption, etc.
- Améliorer les Infrastructures Judiciaires : Construire, réhabiliter et équiper des tribunaux, des prisons et d'autres infrastructures judiciaires, en veillant à ce qu'elles soient accessibles aux personnes handicapées.
- Développer l'Aide Juridique : Étendre la couverture de l'aide juridique gratuite ou à faible coût, en particulier dans les zones rurales et pour les populations vulnérables.
- Moderniser le Système Judiciaire : Soutenir la mise en place de systèmes d'information et de gestion des dossiers judiciaires, et promouvoir l'utilisation des technologies numériques (e-justice).
- Lutter contre l'Impunité : Renforcer les mécanismes d'enquête et de poursuite des violations des droits humains, et garantir que les auteurs de ces violations soient traduits en justice.
- Améliorer les Conditions de Détention : Mettre en œuvre des mesures pour réduire la surpopulation carcérale, améliorer les conditions de détention et garantir le respect des droits des détenus.
- Mettre en œuvre la politique foncière nationale du Tchad.

### Priorité 3 : Promouvoir une Gouvernance Démocratique et Inclusive

Objectif : Renforcer les institutions démocratiques, promouvoir la participation citoyenne et garantir la transparence et la redevabilité de l'action publique.

Actions Prioritaires:

- Soutenir les Processus Électoraux : Fournir une assistance technique et logistique à l'Agence Nationale de Gestion des Élections (ANGE) pour l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives.
- Renforcer les Capacités des Partis Politiques : Fournir des formations aux partis politiques sur la démocratie, la gouvernance, la communication politique et la mobilisation des électeurs.
- Promouvoir la Participation des Femmes et des Jeunes : Encourager la participation des femmes et des jeunes à la vie politique, en soutenant leurs candidatures aux élections, en renforçant leurs capacités et en luttant contre les discriminations.
- Soutenir la Société Civile : Renforcer les capacités des organisations de la société civile à jouer leur rôle de veille citoyenne, de plaidoyer et de contrôle de l'action publique.
- Promouvoir la Transparence et la Redevabilité : Soutenir la mise en place de mécanismes de transparence et de redevabilité dans la gestion des affaires publiques, et lutter contre la corruption.
- Renforcer les Capacités des Institutions : Fournir une assistance technique aux institutions publiques (Parlement, administration publique, collectivités territoriales) pour améliorer leur fonctionnement et leur efficacité.

### Résultat Stratégique 4 : Promouvoir une croissance économique inclusive et créatrice d'emplois

#### Priorité 1 : Soutenir l'Entrepreneuriat et la Création d'Emplois

Objectif : Créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat, en particulier pour les jeunes et les femmes, et faciliter la création d'emplois décents et durables.

Actions Prioritaires:

- Développer les Compétences : Mettre en œuvre des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage, en ciblant les secteurs porteurs et les compétences demandées par le marché du travail.
- Faciliter l'Accès au Financement : Renforcer les mécanismes de financement existants (fonds de garantie, lignes de crédit, microcrédit) et explorer de nouvelles sources de financement (financement participatif, capital-risque, etc.).
- Fournir un Accompagnement Personnalisé : Renforcer les incubateurs d'entreprises et les centres d'appui aux PME, et offrir un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs (coaching, mentorat, assistance technique).
- Simplifier les Procédures Administratives : Réduire les obstacles administratifs et réglementaires à la création et au développement d'entreprises.
- Promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire : Soutenir le développement de coopératives, de mutuelles et d'autres formes d'entreprises sociales et solidaires.

### Priorité 2 : Développer les Filières Porteuses

Objectif : Diversifier l'économie tchadienne en développant des filières porteuses, créatrices de valeur ajoutée et d'emplois.

Actions Prioritaires :

- Agriculture et Agro-industrie :
  - Poursuivre le soutien aux filières agricoles prioritaires (sésame, gomme arabique, karité, niébé, viande, lait, etc.), en mettant l'accent sur l'amélioration de la productivité, de la qualité, de la transformation et de la commercialisation.
  - Promouvoir l'investissement privé dans l'agro-industrie, en créant un environnement favorable et en facilitant l'accès aux financements.
  - Développer des infrastructures rurales (routes, pistes rurales, magasins de stockage, marchés, etc.) pour faciliter l'accès des producteurs aux marchés.
- Élevage :
  - Moderniser le secteur de l'élevage, en améliorant la santé animale, la gestion des pâturages, l'accès à l'eau et la commercialisation du bétail et des produits dérivés.
  - Promouvoir la transformation locale des produits de l'élevage (viande, lait, cuir).
- Pêche :
  - Développer la pêche artisanale et la pisciculture, en renforçant les capacités des pêcheurs, en améliorant les infrastructures de débarquement et de conservation du poisson, et en facilitant l'accès aux marchés.
- Secteur Minier :
  - Promouvoir une exploitation minière responsable et durable, en renforçant la gouvernance du secteur, en formalisant le secteur artisanal et en améliorant les conditions de travail et de vie des mineurs.
- Tourisme :
  - Développer le potentiel touristique du Tchad, en mettant en valeur les sites naturels et culturels, en améliorant les infrastructures touristiques et en promouvant le Tchad comme destination touristique.

## Priorité 3 : Renforcer la Résilience Climatique

Objectif : Réduire la vulnérabilité de l'économie tchadienne aux effets du changement climatique et promouvoir une croissance verte et durable.

Actions Prioritaires:

- Mettre en Œuvre les Engagements Nationaux : Mettre en œuvre la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Tchad et le Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques.
- Promouvoir l'Agriculture Climato-Intelligente : Diffuser des pratiques agricoles et pastorales adaptées au changement climatique (agroécologie, agriculture de conservation, utilisation de semences résistantes à la sécheresse, gestion durable des pâturages, etc.).
- Développer les Énergies Renouvelables : Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse) dans l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits agricoles et les autres secteurs économiques.
- Améliorer la Gestion des Ressources Naturelles : Promouvoir une gestion durable des terres, de l'eau, des forêts et de la biodiversité.
- Renforcer les Systèmes d'Alerte Précoce : Améliorer les systèmes d'alerte précoce et de gestion des risques de catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, etc.).
- Développement des initiatives Main dans la Main, villes vertes.



## ANNEXE I : SITUATION FINANCIERE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT PAR EFFET ET PAR AGENCES EN 2024

AGENCES	Total Ressources Planifiées	Total Ressources Disponibles	Total Ressources Dépensées
<b>EFFET 1 : D'ici à fin 2026, les populations, particulièrement les femmes, les jeunes, les adolescent(e)s, les enfants et les plus vulnérables ciblés ont un accès équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité et inclusifs</b>			
OMS	19,616,456	15,709,456	14,839,275
UNICEF	106,997,486	49,083,680	49,083,079
UNFPA	8,891,177	8,891,177	8,891,177
HCR	105,506,755	46,015,536	46,015,536
PAM	230,117,000	106,108,103	106,108,103
ONUSIDA	550,000	520,000	520,000
UNESCO	2,886,778	2,576,778	2,576,778
FAO	290,000	230,000	200,000
OIT	340,000	95,000	95,000
<b>Total Effet 1</b>	<b>475,195,652</b>	<b>229,229,730</b>	<b>228,328,948</b>
<b>EFFET 2: D'ici à fin 2026, les acteurs étatiques et non étatiques particulièrement les groupes cibles développent des systèmes alimentaires durables et résilients face au changement climatique et aux crises locales et régionales leur permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire, nutritionnelle et leur cadre de vie</b>			
PAM	193,769,804	20,617,661	20,617,661
FAO	12,150,000	8,282,000	7,800,000
PNUD	1,974,950	1,396,000	1,371,000
ONUSIDA	25,000	15,000	15,000
<b>Total Effet 2</b>	<b>207,919,754</b>	<b>30,310,661</b>	<b>29,803,661</b>
<b>EFFET 3: D'ici à fin 2026, les populations, en particulier les groupes les plus vulnérables, jouissent pleinement de l'Etat de droit, de la cohésion sociale et de la paix</b>			
PNUD	5,516,112	5,366,112	4,367,000
OIM	435,000	460,867	460,867
UNFPA	281,980	281,980	281,980
ONUDC	2,101,026	515,486	515,486
OHCHR	2,468,000	2,468,000	1,197,913
FAO	2,382,161	2,381,494	1,900,000
OIT	104,456	104,456	-
ONUFEMMES	2,300,000	1,500,000	1,500,000
<b>Total Effet 3</b>	<b>13,288,735</b>	<b>11,578,395</b>	<b>8,723,246</b>
<b>EFFET 4: D'ici 2026, les acteurs étatiques et le secteur privé améliorent l'efficacité des politiques et les stratégies pour une croissance soutenue, inclusive, diversifiée et créatrice d'emplois et d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes</b>			
FAO	3,640,000	2,000,000	1,500,000
PNUD	27,627,206	14,474,166	24,195,500
UNFPA	775,000	775,000	775,000
OIT	208,096	208,096	192,034
<b>Total Effet 4</b>	<b>32,250,302</b>	<b>17,457,262</b>	<b>26,662,534</b>
<b>TOTAL 2024</b>	<b>728,654,443</b>	<b>288,576,048</b>	<b>293,518,389</b>



# **R**apport annuel **R**ésultats 2024

*Tchad*